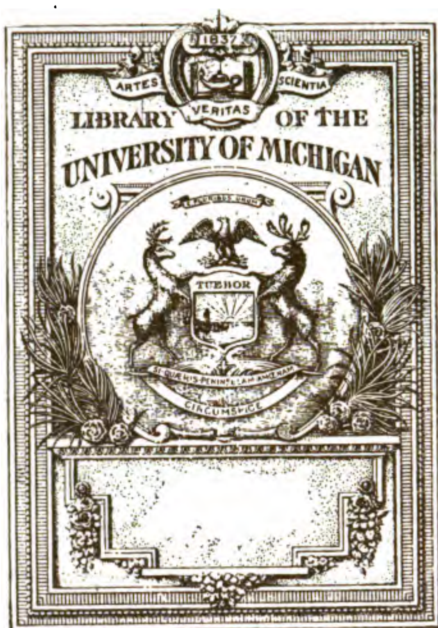

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



Spitzen, Otto Antonius.

Les Hollandismes de l'Imitation de Jésus-Christ et trois anciennes versions du livre. Réponse à m.le chevalier B.Veratti.

Utrecht
J.L.Beijers

Leiden
J.W.v.Leeuwen

1884

TABLE.

I.

II.

I

Il y a trois ans, je publiai mon livre qui porte pour titre: *Thomas à Kempis als schrijver der Navolging van Christus gehandhaafd*[1]); l'année suivante j'y ajoutai une *Nalezing*[2]), c'est-à dire, un *Appendice*. Grâce à plusieurs vieux manuscrits, la plupart en langue néerlandaise, que j'eus la bonne fortune de découvrir dans quelques bibliothèques de la ville de Zwolle; grâce aussi à une étude plus minutieuse des œuvres complètes de Thomas à Kempis ainsi que du *Chronicon Windesemense* de Johannes Busch et d'un très-vieux *Breviarium Windesemense*, livres devenus assez rares et par conséquent peu consultés: il m'a été permis non seulement de faire ressortir plus victorieusement la force de plusieurs arguments avancés en faveur de notre grand moine, mais aussi d'y en ajouter de nouveaux, et à eux seuls même décisifs dans l'espèce. Quoique entièrement convaincu que la cause de notre compatriote était plus que jamais incontestablement gagnée, je n'osais pas cependant me flatter de la conversion immédiate des partisans de Gerson, et encore moins de ceux de Gersen. Je comprenais ce que peuvent l'esprit de corps, un patriotisme exagéré, une opinion préconçue, enfin, le parti pris. A ma grande satisfaction j'ai été mauvais prophète: ce que je n'avais pas prévu s'est obstiné à arriver, plusieurs Gersénistes ont abandonné leur héros pour faire hommage à Thomas de Kempis. La Néerlande elle-même, l'Allemagne, d'autres pays peut-être, ont été témoins de ces conversions. Parmi les néerlandais j'ai le bonheur de compter un adversaire que j'avais dû particulièrement combattre: notre célèbre écrivain, M. Busken Huet. Il a vu que Gersen,

1) Utrecht, J. L. Beijers, 1880 („Thomas à Kempis maintenu comme auteur de l'Imitation de Jesus-Christ.")
2) Utrecht, Beijers, 1881.

dont, à la suite de M. Renan, il avait épousé la cause, n'est qu'un fantôme, que Thomas à Kempis est le véritable auteur de l'Imitation: il a eu le courage non seulement de se l'avouer à lui-même, mais de le déclarer hautement, publiquement, de faire imprimer qu'il „cède à l'évidence."

J'avais pensé quelquefois que, si jamais ce prodige venait à se reproduire en Italie, ce pourrait bien être de la part d'un adversaire aussi sensé que savant, auquel j'ai eu affaire encore plus souvent, M. le chevalier B. Veratti, professeur à Modène. Mais pour lui, me disais-je, un grand obstacle devait bien se présenter: celui de ne pas me lire faute de comprendre le néerlandais. A la vérité, en répondant à Mgr. Malou il avait montré qu'il entendait un peu notre langue, mais en savait-il assez pour lire tout un livre écrit en hollandais? C'était, me semblait-il, peu raisonnable que d'en exiger autant d'un italien. Eh bien, je me suis trompé! je vois que le savant professeur m'a lu, qu'il a cru me comprendre, qu'il n'est peut-être plus partisan de Gersen, mais qu'il ne s'est aucunement converti à Thomas, qu'il continue à le persécuter. Ce n'est pas, je crois, l'amour-propre seul qui me porte à douter d'avoir été compris. Qu'un descendant des anciens latins nous fasse l'honneur de s'appliquer à apprendre notre pauvre langue hollandaise, très difficile, et à ses yeux toujours assez barbare, voilà déjà beaucoup, sans doute; qu'il en vienne complètement à bout, qu'il parvienne même seulement à comprendre parfaitement un livre écrit en hollandais [1]), surtout en hollandais un peu familier, c'est plus peut-être que l'on ne peut attendre, humainement parlant. Il n'est donc nullement étonnant que chez M. Veratti la connaissance du hollandais offre des lacunes visibles. Il n'a pas su, par exemple, que l'adverbe *slechts* (pag. 85 de mon livre) signifie *seulement:* il l'a rendu par *malamente* [2]), parce qu'il avait appris que l'adjectif *slecht* veut dire *mauvais*. Heureusement, il s'est tiré d'affaire en omettant le mot *niet* = *non*. A la page 13 de son opuscule il parle du hollandais *tot zich aantrekken*, ce qui n'a jamais été hollandais. Pag. 14 il traduit *ergens op*, ce qui équivaut à *sur quelque chose*, par *in alcun luogo*. Il savait que *ergens* seul veut dire *quelque part*, il ignorait que *ergens* suivi d'une préposition peut, familièrement surtout, être pris dans le sens de

---

1) Les étrangers ont coutume d'appeler notre langue *la langue hollandaise*, et nous la nommons nous mêmes ainsi en langage familier. Toutefois attendu que la Hollande n'est proprement qu'une province de la Néeilande ou des Pays Bas, il est plus correct de dire la langue *néerlandaise*, et c'est là depuis quelque temps le nom officiel.

2) *Degli assorti neerlandismi nel libro De Imitatione Christi*, page 5.

iets = quelque chose. Dans la même phrase (ergens op) *gesteld zijn* est rendu par *essere posto, collocato, situato!* Quant à la langue allemande, il en est de même: l'expression *müszig sein*, qui veut dire *être oisif*, est proposée comme synonyme du verbe *müszen* qui signifie *devoir*. Je n'en veux nullement au savant italien d'avoir commis de telles méprises; au contraire, je lui présente bien mes compliments d'avoir voulu s'appliquer à l'étude de notre langue; presque tous les autres étrangers qui se sont mêlés d'écrire sur une question où la langue néerlandaise entre bien assurément pour quelque chose ont mal à propos négligé d'en faire autant: je fais seulement la restriction que M. Veratti me paraît n'avoir pas étudié notre langue suffisamment pour bien comprendre ce que j'ai écrit. Dans son dernier travail, à la vérité, il ne souffle plus mot du trop fameux *Diarium de Advocatis*, et se tait même sur Gersen; mais, s'il eût pu bien me suivre dans ma démonstration, il aurait, lui aussi, plus „cédé à l'évidence." Il nous aurait maintenant fait grâce aussi de ses anciens manuscrits de l'Imitation „antérieurs au Vén. Thomas de Kempis". Il aurait rétracté ce qu'autrefois il écrivit touchant le célèbre témoignage de notre Johannes Busch en faveur de Thomas, et confesserait qu'élucidé dans mon livre ce témoignage, à lui seul, suffit pour faire jeter par dessus bord tout manuscrit prétendu antérieur, que dis-je? pour faire reconnaître avec une entière certitude les droits de notre grand religieux du Mont-Sainte-Agnès.

Loin de les reconnaître, M. Veratti continue à les combattre. Directement, à la vérité, il n'attaque guère le fait que c'est Thomas à Kempis qui a composé les livres de l'Imitation; il ne fait que batailler un peu, en passant, à l'aide de ses éternels „manuscrits antérieurs". Le but principal qu'il se propose, c'est d'anéantir une des preuves qui m'ont servi à établir le fait, il veut réfuter les idiotismes néerlandais dont j'ai montré que l'Imitation abonde. Il s'y évertue selon ses forces, mais ne laisse pas, à ce qui me semble, de sentir que son plaidoyer n'est nullement sans réplique. Il exige de moi deux choses: l'une, qui est la principale, que je prouve plus solidement que les dits idiotismes sont bien de vrais néerlandismes, et le sont si exclusivement qu'on ne puisse en même temps les prendre pour des italianismes; l'autre, que je montre que Thomas à Kempis en a fait de pareils ou de semblables dans des ouvrages incontestablement écrits par lui.

Je me suis donc trompé en croyant que ma besogne était terminée; elle est à recommencer, car je ne puis manquer de répondre à un adversaire comme M. Veratti. On compendra que j'aurais préféré répondre dans ma langue maternelle; c'eût été plus facile,

et j'eusse été plus à mon aise, je le sens. Impossible! Une réponse en hollandais ne serait guère lue et encore moins entendue en Italie, où le travail du savant professeur, sans doute, a été salué et accueilli avec empressement. Une réponse écrite en français a quelque chance d'y trouver des lecteurs, et dans ma patrie, j'ose l'espérer, elle sera lue presqu'aussi bien qu'une réponse en hollandais, par ceux qui s'intéressent à la célèbre question et n'en dédaignent pas les disputes ou, si l'on veut, les petitesses philologiques. Je m'en tirerai donc comme je pourrai, mais si je ne suis pas sûr de la langue, je me tiens bien assuré qu'il ne me sera pas trop difficile de repousser les attaques de M. Veratti et de satisfaire à ses nouvelles exigences.

Afin d'établir plus solidement les dits néerlandismes j'ai voulu, dans mon livre, démontrer d'avance combien la chose était naturelle, et que l'auteur de l'Imitation ne pouvait presque éviter, psychologiquement parlant, de commettre cette espèce d'idiotismes. J'ai donc écrit:

„Il a été dit, qu'autant de langues on connaît, autant de fois on est homme. C'est parfait, à la condition d'y ajouter que l'on n'est pourtant jamais homme plus d'une fois. Nul proprement n'appartient à l'humanité, chacun appartient à telle nation, à tel peuple. On est français, on est allemand, on est néerlandais. On l'est de sa nature la plus intime, par origine, par naissance, par extraction, par le climat peut-être, par la manière de vivre, Dieu sait par quelles causes encore. On naît, et l'on croît néerlandais, par exemple: impossible d'ôter cette qualité, comme on quitte un habit, et de mettre celle de français. Quant à mettre celle-ci par dessus, c'est tout aussi impossible. Or, puisque la langue est encore infiniment plus l'homme que le style ne l'est, on ne réussira jamais à complètement s'approprier une langue étrangère. On peut s'imprégner énormément d'un milieu étranger, mais ce qui s'en imprègne, c'est toujours, en fin de compte, le naturel soit inné soit déjà acquis. Transféré dans ce nouveau milieu, on aura quelque chance de s'assimiler une nouvelle langue quand elle diffère peu de la langue maternelle, et que l'on est encore assez jeune pour recevoir dans ce pays une grande partie de son éducation. Alors il ne restera souvent de l'idiome originaire que quelque chose dans l'accent peut-être. Une langue morte surtout ne s'apprend jamais entièrement. Des livres ne suffisent point à constituer un milieu faisant langue.

Jamais on n'arrivera à penser en hébreu, ni en grec, ni en latin, ni en sanscrit. Traduire dans une de ces langues ce que l'on a pensé dans la sienne, voilà ce dont on peut venir à bout. Prenez les meilleurs latinistes de la Renaissance ou de plus tard. Ils étaient intimement persuadés qu'ils écrivaient en pur Cicéronien, mais si le grand orateur latin pouvait revenir des morts, comme il ferait justice de leurs élucubrations! En y regardant de près on reconnaîtra toujours la nationalité du plus fin latiniste. Il ne peut en être autrement".

„Combien plus la nationalité devait-elle se produire chez le latiniste de l'Imitation! Evidemment, il a peu conversé sous le ciel classique: coup sur coup il commet des péchés latins. Aussi ne se soucie-t-il aucunement de cacher sa nationalité, c'est avec la plus entière désinvolture qu'il se montre néerlandais, c'est à dire, que les néerlandismes échappent à tout moment à sa plume. Je sais que cette dénomination ne doit être appliquée qu'avec la plus grande circonspection. Mgr. Malou en a fait l'expérience: quelques uns de ses „idiotismes flamands" ont pu être pris aussi pour des italianismes, M. Veratti l'a prouvé, pièces, c'est-à-dire, traductions italiennes, en main. Toutefois il se trouve effectivement dans l'Imitation un grand nombre de néerlandismes incontestables, plus même que Malou n'en a allégués. Seulement, il ne faut point les chercher en comparant exclusivement notre langue actuelle, ni même notre langue du 17ième siècle, par exemple. Pendant les 450 années qui ont couru depuis l'apparition du livre notre langue s'est considérablement transformée. Des mots, des locutions, des constructions alors en usage sont depuis tombés en désuétude. C'est la langue dans laquelle le livre fut conçu qu'il faut comparer, et on la trouve soit dans les anciennes versions du livre même, soit en d'autres manuscrits néerlandais de ces temps-là. Faute de la connaître on n'a pas seulement laissé inaperçu maint néerlandisme, mais même on n'a pas toujours bien saisi le sens du texte. Sans me faire fort de n'avoir rien laissé échapper, je vais communiquer ce que j'ai noté. Afin de prouver chaque fois qui ni Gerson ni le prétendu Gersen n'auraient pu écrire ainsi, je ne puis citer que des versions françaises et italiennes modernes, mais je me flatte d'avoir été assez circonspect pour que les anciennes ne me démentent pas".

A ces observations préliminaires le savant professeur trouve beaucoup à redire. Il estime que l'on peut „vraiment et pleinement connaître une langue ou morte ou étrangère", et qu'être parvenu à ce point, c'est justement de savoir „penser en cette langue, de sorte qu'en lisant ou en entendant on comprenne directement et

immédiatement l'idée (il concetto) de l'écrivain ou de l'orateur, et qu'en écrivant on emploie les termes qui d'eux-mêmes se présentent à l'esprit, non comme correspondant à tel mot de la langue maternelle mais comme exprimant telle idée". „La traduction mentale, selon lui, quand on étudie une langue ou morte ou étrangère, est propre au temps intermédiaire entre l'ignorance précédente et la science complète; elle diminue peu-à-peu jusqu'à ce qu'elle disparaisse". Pour le latin, M. Veratti invoque sa propre expérience. „Quoiqu'il en soit, poursuit-il, des nations germaniques, les italiens passent très-facilement et très-vite le stade intermédiaire, et qui dirait à tels et tels auteurs italiens (le professeur en nomme quelques-uns): vous tous, vous pensez nécessairement en italien, et vous devez vous le traduire en latin, assurément, il n'obtiendrait d'autre réponse qu'un léger sourire de compassion". „Du reste, conclut-il., quelle que fût au 15[ième] siècle la civilisation (coltura) en Belgique et en Hollande, il est de fait qu'en Italie au 13[ième] siècle (lorsque d'après M. Veratti l'Imitation fut écrite) le latin usuel était encore la langue littéraire, d'autant plus facile à apprendre et à s'en servir soit en parlant soit en écrivant qu'il était moins classique et plus voisin des dialectes que l'on parlait ici. Et en aucun cas il n'est possible de soutenir que celui qui s'en servait dût mentalement traduire".

Je ne vois pas que le savant professeur ait réfuté avec bonheur mes assertions, et, d'abord, je persiste à croire que jamais on ne connaîtra à fond une langue étrangère. Posséder parfaitement une langue quelconque, ce n'est pas, à mon avis, seulement en savoir le vocabulaire, la grammaire, la syntaxe, c'est en avoir le génie, d'être pénétré intimement de l'esprit qui l'a engendrée, pour ainsi dire, et qui continue à l'engendrer. Ce génie, cet esprit, selon moi, tient si essentiellement à la vie de l'homme, que l'on ne peut l'acquérir après coup, qu'il doit naître et se former avec l'homme luimême. Cela ne veut pas dire que l'on ne puisse arriver à penser, plus ou moins, dans une langue étrangère vivante, ainsi que M. Veratti le décrit. Quand un hollandais, par exemple, a séjourné longtemps en France, qu'il y a entendu exclusivement parler français, j'estime de tout point naturel que ce soient des mots français, et non des mots hollandais qui lui viennent habituellement les premiers à l'idée. Je dis: habituellement, car qu'il n'ait pas, quoiqu'il fasse, encore parfois, ne fût-ce qu'inconsciemment, à traduire en français ce qu'il pense en hollandais, voilà ee qui me paraît psychologiquement impossible. J'ai vu, je l'avoue, des exemples frappants. Je connais des allemands qui pour avoir vécu de nombreu-

ses années dans ma patrie semblent être complètement passés hollandais. Ils s'expriment correctement, élégamment même parfois, soit en parlant soit en écrivant notre langue; tout au plus si leur accent se ressent souvent encore un peu de l'allemand. J'ai rencontré, à Rome, un flamand, vénérable vieillard alors plus qu'octogénaire, qui avait vécu en Italie une soixante d'années, je crois. Il avait fini par s'italianiser tellement qu'il semblait avoir perdu presque tout son flamand; c'était à grand'peine qu'il trouvait encore les mots pour discourir avec nous. Eh bien, ces exemples, si forts qu'ils puissent sembler, ne m'ont pas fait changer d'opinion. Je me tiens assuré que, dans ce bon vieillard même, le flamand né n'avait pas complètement cessé de vivre, mais se faisait sentir assez souvent, inconsciemment du moins, comme je viens de dire. Son langage italien aura été toujours un peu mélangé de nuances flamandes, et, lui encore, il aura eu parfois à traduire, sans s'en douter.

Quant aux langues mortes, je reste convaincu que l'on n'en viendra jamais au point de penser habituellement en ces langues. Le latin, comme je l'ai fait remarquer dans mon livre, était demeuré au moyen-âge une espèce de langue vivante, puisqu'il était le langage de l'Eglise, de la science, de la littérature. Mais on ne parlait pas toujours latin; c'était en quelque sorte la langue des grands jours, des grandes occasions, dans la vie ordinaire on ne laissait pas que de se servir beaucoup de sa langue maternelle. Celle-ci donc devait bien, malgré qu'on en eût, se présenter involontairement la première à l'esprit pour exprimer les pensées, et dès lors on avait à traduire.

Ce n'est pas, je crois, faire tort aux éminents latinistes italiens nommés par M. Veratti que d'accorder qu'ils se trouvaient dans le même cas. Ils n'ont pas lu ce que j'écrivis, mais s'ils m'avaient lu et que leur réponse eût été, comme M. Veratti le pense, un léger sourire de compassion, peut-être que, de mon côté, j'aurais aussi un peu souri, en me disant: Ces Messieurs-là sont de bons latinistes, je l'admets, mais ils sont très-certainement de méchants psychologues.

Un latiniste qui s'est formé de tout point sur les anciens classiques, je le veux bien, ne commettra pas en traduisant des idiotismes italiens ou néerlandais, par exemple, manifestes, mais il en commettra d'à peine perceptibles, il en commettra ne fût-ce que dans la structure ou dans l'enchaînement des phrases et des périodes. J'ose le répéter malgré mon savant adversaire: „il ne peut en être autrement". Que parmi ces excellents latinistes classiques on ne doit nullement ranger l'auteur de l'Imitation, c'est ce dont

M. Veratti est tombé d'accord avec moi: il avoue que l'auteur a écrit dans le „latin usuel" du moyen-âge.

Terminons ces discussions préliminaires, et abordons la cause elle-même, venons aux néerlandismes dont j'ai prouvé que l'Imitation est imprégnée.

Le savant italien combat ces néerlandismes, que naturellement il déteste: il veut qu'ils se rendent ou qu'ils meurent. Qu'ils se rendent en se laissant neutraliser, voire même italianiser. Qu'autrement ils meurent, en n'existant plus même matériellement. M. Veratti les tue de deux manières: ou il les biffe du texte de l'Imitation, en leur déclarant qu'ils sont des intrus, ou bien il va jusqu'à les biffer de notre langue, en leur disant qu'ils n'ont jamais été néerlandais.

Voici comment le savant professeur s'y prend.

Afin de montrer que l'auteur de l'Imitation n'a fait souvent que latiniser simplement des mots, des locutions, des constructions, usités dans notre patrie au 15ième siècle, j'ai cité des versions néerlandaises de ce temps-là où son texte est exprimé littéralement de nouveau en hollandais. C'était, à mon avis, le plus naturel, c'était même nécessaire quand il s'agissait de mots, de locutions, de constructions qui ne sont plus en usage de nos jours. Il me semblait que cela devait suffire aussi, et une fois seulement je me suis donné la peine de confirmer le néerlandisme en citant un opuscule hollandais original. M. Veratti soupçonne que je n'ai pu faire ailleurs ce que je n'ai pas fait. „Quant aux idiotismes, dit-il, pour lesquels M. Spitzen ne peut citer que l'ancienne traduction de l'Imitation, on est trop fondé à douter qu'au lieu de néerlandismes en latin on y doive voir des latinismes dans le langage du traducteur, qui, n'étant pas suffisamment au fait, a pris le parti de rendre matériellement à la lettre les mots latins du texte". Qui se serait attendu à pareille chose? A la page qui suit immédiatement, voilà le même M. Veratti qui écrit: „De l'autre côté il est vrai, que la preuve la plus palpable pour donner la conviction que telle phrase de l'Imitation *peut* être conservée en la traduisant en italien, c'est de faire voir qu'effectivement elle a été précisément traduite ainsi". Donc, d'après le savant professeur, une ancienne traduction néerlandaise ne suffit point à prouver un néerlandisme, mais une ancienne version italienne fournira pour un italianisme „une preuve palpable". Cette logique me paraît assez singulière et j'avoue que je ne la comprends pas bien. Dans notre cas, à mon avis: „cum duo fa-

ciunt idem est idem". Selon moi, quand un traducteur quelconque a rendu tel mot, telle expression, telle construction, telle phrase d'un livre latin, par tel mot, telle expression, telle construction, telle phrase de sa langue maternelle, généralement il y a lieu d'admettre qu'il a bien fait, que sa langue, l'usage dans sa langue lui en donnait le droit. Pour en douter raisonnablement il faut des motifs bien fondés, et alors seulement que l'on croit en avoir, force est de recourir à des auteurs qui écrivaient originalement dans leur langue, pour voir si ceux-ci se sont exprimés de la même manière. Eh bien, nos anciens traducteurs ne m'étaient nullement suspects, au contraire, j'étais parfaitement convaincu qu'ils traduisaient comme on écrivait et parlait alors communément. A quoi bon donc produire des témoins superflus, et grossir mon livre par des citations de l'ancienne littérature néerlandaise, qui auraient pour mes lecteurs, les étrangers surtout, un bien mince attrait? Maintenant que M. Veratti émet un doute, et qu'il me défie, je serai obligé de prouver que nos anciens traducteurs ont bien fait, que tout en rendant littéralement le texte de l'Imitation ils ont écrit en excellent hollandais.

Pour établir que l'auteur a pensé en notre langue, j'avais à montrer aussi que les idiotismes de son texte ne peuvent être expliqués que par elle exclusivement, que s'il eût été italien ou français, il n'aurait pu s'exprimer de la sorte. Quant à un auteur italien, j'ai voulu l'écarter en montrant chaque fois qu'un traducteur renommé, Cesari, n'a pas rendu à la lettre les idiotismes du texte latin. Je croyais avoir le droit de supposer qu'il n'aurait pas manqué de le faire si sa langue s'y fût naturellement prêtée. M. Veratti remarque que la traduction de Cesari est précisément celle qui pouvait le moins me servir. Cesari, dit-il, „désireux de vêtir l'Imitation de toutes les grâces, de tous les charmes de la langue la plus choisie du siècle d'or, s'appliqua à rendre bien et exactement les idées, mais ne se soucia nullement, si même on ne doit pas dire qu'il évita, de se tenir strictement à la lettre." Je ne savais pas cela, et s'il en est ainsi, comme j'appelle un chat un chat, j'appelle Cesari un mauvais traducteur. Horace, cité par M. Veratti, a eu beau dire:

Nec verbum verbo curabis reddere
Fidus interpres,

je soutiens qu'un écrivain qui entreprend de traduire un livre comme l'Imitation doit de tout point fidèlement me rendre son auteur, m'en rendre non seulement les idées, mais, s'il le peut en quelque manière, aussi les mots par des mots équivalents dans sa propre langue. Il

doit même autant qu'il le peut me rendre la construction, la phrase de son texte. Embellir l'auteur, lui donner des élégances, des grâces, des charmes qu'il n'a pas, c'est le défigurer, le maltraiter. Aussi bien l'auteur de l'Imitation peut se passer de charmes empruntés, puisqu'il en a assez des siens. Sans doute, c'est mal faire que de traduire servilement, mais traduire servilement n'est autre chose que de contraindre sa langue à imiter celle de son auteur, c'est de rendre mot pour mot *invita Minerva*.

Enfin, le savant professeur cite d'autres versions italiennes de l'Imitation, et parmi elles de très-anciennes, où l'on trouve rendu quelquefois plus littéralement les idiotismes de l'auteur. Si j'avais pu les connaître, pourquoi ne le confesserais-je pas de bonne grâce? j'aurais compté quelques néerlandismes de moins, en voyant que l'auteur eût pu aussi bien se servir de ces idiotismes s'il avait pensé en italien. Ces cas toutefois sont assez rares. Le plus souvent les traducteurs cités par M. Veratti ont dû se contenter de rendre mot pour mot *à peu près*. et ici surtout

Un à-peu-près ne prouve
Absolument rien.

Quelquefois aussi, quand ils ont rendu exactement le mot, ils ont traduit servilement et matériellement: je ferai voir, et parfois ce sera M. Veratti lui-même qui me donnera les moyens de le montrer, que les termes employés par eux ne se retrouvent nulle part dans les écrits italiens originaux. Signe évident que l'idiotisme de l'auteur n'était point un italianisme.

J'aurai donc, pour répondre au savant professeur, à prouver par d'autres anciens écrits néerlandais que les idiotismes de l'Imitation sont bien de véritables néerlandismes; en deuxième lieu je devrai repousser les italianismes nouvellement allégués par M. Veratti. Troisièmement, il me faudra démontrer quelquefois plus amplement que le texte de l'Imitation où j'ai puisé le néerlandisme, d'après toutes les règles de la critique, doit être regardé comme le texte primitif et authentique.

J'aurai à faire encore davantage. Selon mon savant adversaire il n'aura pas suffi de prouver que l'Imitation contient des néerlandismes, on n'aura rien fait tant que l'on n'aura pas montré que d'égaux (pari) ou de semblables idiotismes se trouvent dans „les œuvres certaines" de Thomas à Kempis. „Voilà, poursuit-il, ce que Mons. Spitzen n'a pas fait, et je crois qu'il ne pourrait le faire, puisque le

Vén. Thomas certes n'ignorait pas tellement le latin usuel de ces temps." Je pourrais tout d'abord répondre qu'à strictement parler M. Veratti en exige trop. Thomas pourrait tout aussi bien être l'auteur de l'Imitation imprégnée de néerlandismes, quand même il n'en aurait pas commis un seul dans ses autres ouvrages. Ne serait-il pas possible que dans ses autres écrits il se fût particulièrement appliqué à les éviter? Je l'admets cependant: si son Imitation en abonde, psychologiquement il faut s'attendre à ce que ses autres écrits n'en soient pas exempts. Mais c'était inévitable justement parce qu'il connaissait et écrivait le latin usuel de ces temps — dans notre patrie et notamment dans sa Congrégation de Windesheim. Je me suis borné à constater le fait et à en donner quelques exemples. Pourquoi ai-je, à dessein, négligé de le prouver? D'abord, comme je viens de le dire, parce que ce n'était pas nécessaire, et ensuite parce que ma thèse y gagnait bien peu. On sait que dans les autres écrits de Thomas il se trouve un très-grand nombre de passages qui présentent une ressemblance parfaite avec des passages de l'Imitation; ce sont les mêmes pensées, le même enchaînement de pensées, les mêmes phrases bien souvent. Je n'ai relevé ce fait que comme en passant, et à peine si j'en ai fourni quelques exemples: nos adversaires l'avouent de très-bon gré, sans consentir que cela nuit à leur cause. Ce n'est là, disent-ils, qu'un pur emprunt: Thomas a pris ces passages dans l'Imitation, qu'il avait copiée, qu'il étudiait assidûment, qu'il savait presque par cœur, qu'il a fini par voler inconsciemment au véritable auteur. Je pouvais donc bien me dispenser de faire voir que dans ces autres écrits il a commis des néerlandismes, soit les mêmes que je notais dans l'Imitation, soit de tout pareils. Pour ceux-ci, j'entendais mes adversaires me remercier simplement de la communication. Pour ceux-là, ils allaient me répondre: Veuillez nous épargner votre qualification de néerlandismes, ce ne sont que des idiotismes tout au plus, et Thomas en fut encore le copiste. Du reste, cette fois M. Veratti sera content: il a voulu la preuve que Thomas dans ses autres ouvrages a employé des néerlandismes: il aura cette preuve, il l'aura péremptoire, écrasante, il l'aura par des exemples tirés des „œuvres certaines" de notre grand religieux.

Mais qu'est-ce que le savant professeur entend par „œuvres certaines"? Est-ce le *Chronicon montis S. Agnetis* et les *Opera omnia* publiées par Sommalius sauf les livres de l'Imitation? Je le voudrais, mais je n'ose guère l'espérer. Autrefois, s'il y en avait qui enlevaient à Thomas l'Imitation, tous lui laissaient de très-bon gré ses autres *Opera omnia*. De nos temps il n'en est plus ainsi. On a

commencé de traiter ses œuvres un peu comme les incrédules en usent avec l'Ecriture sainte: on met en doute, on nie même l'authenticité de plusieurs d'entre ses écrits; il n'y en a pas plus de trois peut-être qui soient universellement reconnus pour être indubitablement sortis de sa plume. Du *Chronicon montis S. Agnetis* il se nomme lui-même explicitement l'auteur. D'un recueil de *Vitae (Vita Gerardi Magni, Vita D. Florentii, Vitae discipulorum Domini Florentii)* et de la *Vita B. Liduinae Virginis*, il se montre si visiblement l'auteur qu'une aberration complète seule pourrait contester le fait. L'authenticité de tous ses autres écrits est plus ou moins discutée; quelques uns de ses amis même se sont laissé entraîner par l'esprit dominant de critique destructive. Rien n'est curieux comme la critique d'un de ses plus acharnés adversaires, le P. Wolfsgruber. D'après lui Thomas avait trop d'humilité pour avoir voulu tant écrire, et l'on peut mettre en doute, nier, admettre tour à tour l'authenticité des *Opera Omnia*. Du moins, M. Wolfsgruber se le permet lui-même. Dans son livre *Giovanni Gersen* il avait dit (pag. 63) que Gence et Vert ont prouvé la fausseté du *Soliloquium* et des *Epistolae*, que Mooren même, „le Kempiste enthousiaste", a soulevé de sérieuses objections contre quelques autres écrits attribués à Thomas [1]). Eh bien, un peu plus loin, (pag. 83 et suivantes) où il s'efforce de montrer que la latinité de Thomas n'est pas celle de l'Imitation, voilà le même P. Wolfgruber qui se sert de tous ces écrits, des

1) Ce ne sont pas seulement quelques écrits de Thomas auxquels Mooren s'attaque, il trouve à redire aussi au caractère de son héros: „(Dominus Florentius mihi Daventriae) hospitium cum quadam honesta et devota matrona impetravit, quae mihi et aliis multis clericis saepius benefecit", dit Thomas (*in Vita Joannis Gronde*, c. 1). M. Mooren lui reproche de n'avoir pas transmis à la postérité le nom de cette dame; il y voit un manque de gratitude. Les mots cités eux-mêmes me semblent révéler tout autre chose qu'un coeur ingrat. Les novices, à qui s'adressaient ces *Vitae*, n'avaient que faire de savoir le nom de la bienfaitrice de Thomas à Kempis. Il priait sans doute tous les jours pour elle; il se tenait assuré qu'elle avait déjà reçu en haut sa récompense; c'était là tout ce que la bonne dame avait désiré. Quoiqu'il en soit, je crois avoir trouvé le nom de la „honesta et devota matrona". Dans ses *Analecta* G. Dumbar a publié un écrit de Robert Dier, frère de la *Vita communis* à Deventer, où il fut deux ou trois ans au moins le condisciple de Thomas. Entre autres particularités intéressantes il raconte que surtout une dame, veuve à ce qu'il paraît, se distinguait par ses bienfaits envers les „scholares" indigents. „Bye van Dunen, avia istius Conradi ten Dunen qui nunc est, habuit continuo octo pauperes scholares devotos sibi missos a domo domini Florentii, quibus ministravit lectisternia, tysinam et potagium; insuper quolibet die uni de illis octo dedit prandium" etc. Ce fut donc bien cette „Bye van Dunen" qui hébergeait le jeune Thomas, et non Zuedera, veuve de Jean van Runen, comme notre Delprat l'a supposé.

Opera omnia publiées par Sommalius, et qui les appelle „les œuvres authentiques de Thomas à Kempis".

M. Veratti, assurément, est trop sensé pour en agir si bêtement, mais dans son expression „œuvres *certaines*" (il souligne lui-même ce mot) je vois percer un doute. Puisque la soi-disante critique n'a pas dressé la liste de ces œuvres authentiques j'aurais souhaité que le savant professeur m'eût indiqué la sienne; j'aurais su alors à quoi m'en tenir. Maintenant j'userai de mon droit: pour montrer des néerlandismes dont notre grand moine s'est rendu coupable, je n'exploiterai pas seulement les trois écrits que je viens de nommer, c'est toute la liste de Sommalius que je mettrai à contribution. J'en ai prouvé, dans mon livre, l'authenticité; M. Hirsche l'avait déjà fait amplement dans la première partie de ses *Prologomena*, et l'a fait encore plus victorieusement dans la deuxième partie, qui a récemment paru. Ajoutons encore que l'authenticité, des *Opera omnia* — excepté toujours l'Imitation — n'a pas été contestée par M. Veratti lorsqu'il écrivait contre Mgr. Malou.

Qu'un assez grand nombre des néerlandismes notés par moi dans l'Imitation se retrouvent dans les *Opera Omnia*, voilà ce qui résulte déjà des recherches soigneuses dont Amort a publié le fruit dans sa *Deductio critica*. Seulement, il ne les qualifia pas encore de germanismes ou néerlandismes, se bornant à les donner pour des „idiotismes". Je citerai son travail chaque fois que l'occasion s'en présentera, après avoir montré à M. Veratti que mes néerlandismes sont bien vraiment et exclusivement des néerlandismes. A la fin j'en ajouterai de très-remarquables qui se trouvent exclusivement dans les autres écrits de Thomas à Kempis.

L. I, c. I (n. 7) de l'Imitation on lit: „Tantum homo impeditur et distrahitur quantum *sibi res attrahit*." L. III, c. 41 (n. 1): Fili, noli *tibi attrahere*, si videas aliis honorari et elevari, te autem despici et humiliari." Le titre du c. 44 porte: „De non attrahendo sibi res exteriores". J'ai noté que nous disons littéralement *zich iets aantrekken*, et montré que plusieurs de nos anciens traducteurs ont rendu par ces mêmes mots les trois passages, tandis que d'autres ont mis *tot zich trekken*. J'ai ajouté que ni Cesari, ni Genoude n'ont pu traduire l'„attrahere sibi" à la lettre.

M. Veratti prétend que pour Cesari du moins j'ai eu tort, puisque tant le *zich aantrekken* que le *tot zich aantrekken*(!) peuvent être littéralement rendus en italien. Il croit prouver sa thèse en citant des versions anciennes et modernes. Le „quattrocentista" a traduit:

„quanto ch'egli *tira a se* le cose terrene"; Taverna: „quanto *a se trae* le cose"; Enriquez: „quanto di affari *si tira addosso*"; Guasti: „quanto ch'egli *tira a se* le cose del mondo". Dans le deuxième et troisième passage on a traduit tout de même, excepté que dans celui-ci le „quattrocentista" a écrit: „Del non *attrarre* le cose esteriori".

Je dois remarquer que le savant professeur m'a mal lu et mal compris encore. D'abord je n'ai pas écrit: „tot zich aantrekken", locution qui ne fut jamais néerlandaise, j'ai mis: „tot zich trekken"; ensuite, je n'ai dit aucunement que ce „tot zich trekken" était littéralement „attrahere sibi" J'aurais dit une fausseté, car, évidemment, c'est à la lettre: *ad se trahere.* Je n'ai fait que noter que quelques-uns de nos anciens traducteurs ont rendu l'„attrahere sibi" par ces mots, et que ces mots *alors* en exprimaient assez le sens. Eh bien, c'est tout-à-fait le cas des traducteurs italiens cités par M. Veratti: ils n'ont pas rendu la lettre. *Tirar a se*, *traer a se* n'est littéralement que *trahere ad se*, *Tirarsi addosso* n'est pas même exactement cette expression. Parmi les expressions citées par le savant professeur la seule qui ressemble le plus à celle de l'Imitation, c'est: non *attrarre* le cose esteriori." Pourtant ce n'est pas littéralement la même, car, s'il y a le „attrahere", on voit que le „sibi" manque, le „sibi", ce datif caractéristique de l'expression néerlandaise que l'auteur de l'Imitation a mise en latin. Le „quattrocentista", peut-être, eût pu écrire *attrarre a se* encore, mais cet *a se* ne serait pas le datif. Par conséquent, malgré mon savant adversaire, j'ai eu raison de dire que Cesari n'a pu traduire l'„attrahere sibi" à la lettre.

Le „zich iets aantrekken" était-il bien hollandais? Je ne pense pas que M. Veratti le demande; l'expression l'était si bien qu'elle l'est encore aujourd'hui.

Quant à Thomas de Kempis, d'après Amort, il a dans ses autres ouvrages deux fois employé l'„attrahere sibi" avec la même signification.

L. 11, c. 9 (n. 3) on lit: „Verus amator Christi et studiosus sectator virtutum non *cadit super* consolationes, nec *quaerit* tales sensibiles dulcedines, sed magis fortes exercitationes et pro Christo duros sustinere labores". Le sens des mots cursivés est assez clair: „*cadit super*" doit être évidemment synonyme de „*quaerit*". J'ai remarqué que tel était le sens de l'expression néerlandaise *ergens op* ou *op iets vallen* par laquelle l'auteur du manuscrit de Leide a littéralement traduit le texte. Je puis ajouter que dans le manuscrit publié par le P. Wolfsgruber on lit de même: „Die gewaer mynre Christi en *velt* niet *op* die troestinghe"? et que de nos jours la cha-

noine David de Louvain a traduit également: „De ware minnaer van Jesus valt niet op vertroostingen." Les allemands aussi peuvent rendre ce „cadere super" à la lettre; les italiens, au contraire, sont obligés de recourir à une circonlocution, et Cesari, par exemple, a écrit: „non s'abandona alle consolazioni", ce qui n'exprime même pas exactement le sens.

M. Veratti me répond, comme il avait déjà répondu à Mgr. Malou, qu'il y a deux moyens („vie") d'anéantir ce néerlandisme. L'un consiste à soutenir que le mot „cadit" peut avoir sa signification naturelle et propre de *tomber*, de faire une chûte morale, signification, dit-il, qu'y ont trouvée Corneille, dont il cite la traduction ou plutôt la paraphrase en vers français, et, long-temps avant ce poète, deux italiens qui ont rendu le „cadere super" littéralement par „cadere sopra". L'autre moyen est de dire que, si „cadere super" doit signifier *prendre goût*, ou du moins faire *attention à quelque chose*, l'expression *far caso* correspond précisément à la teutonique que l'auteur de l'Imitation aurait latinisée.

Il me sera assez facile de faire justice de ces faux-fuyants du savant professeur. Pour la seconde, on est vraiment tenté d'en rire. Il s'agit de traduire à la lettre: eh bien, le savant professeur trouvera-t-il un seul homme ayant quelque connaissance des deux langues qui convienne que „cadere super" se traduit à la lettre par „far caso di"? Le sens de l'expression latine ou plutôt latinisée est, comme je l'ai déjà remarqué, assez indiquée par le „quaerit" qui la suit presque immédiatement comme une variante, peut-on dire. Quant à un *tomber* moralement, une chûte ou faiblesse morale, l'auteur l'a exprimée dans la période précédente par „labitur ad consolationes humanas." Ici il n'écrit pas: „non cadit *ad*", mais „non cadit *super* consolationes", ce qui, chacun le voit, n'est pas du tout la même chose. Aussi serait-ce vraiment une sottise de désigner une chûte morale par „cadere super". Le sens de ces mots est si clair par le contexte, surtout par le „quaerit" qui suit, que presque tous les traducteurs qui ne connaissaient pas l'expression néerlandaise l'ont plus ou moins deviné en l'exprimant par d'autres termes.

Le fait que deux italiens ont rendu mot pour mot ne prouve rien. M. Veratti lui-même nous dit que par leur *cader sopra* ils ont voulu désigner un *tomber moralement*, donc, comme j'ai montré, ils n'ont pas saisi le vrai sens de l'auteur. Ils n'ont fait évidemment que traduire servilement et tout matériellement le texte, qu'ils ont entendu comme ils ont pu: Aussi crois-je que leur „cadere sopra", même dans leur sens, n'est pas du bon italien. Ce sera probablement pour cela que le savant professeur a négligé d'en fournir des

exemples tirés d'écrits originaux, comme il l'exige chaque fois de moi, et comme il aime à le faire lui-même quand il le peut.

Dans son récent opuscule il note que des traducteurs modernes allemands et hollandais se sont aussi servis d'autres termes pour exprimer le „cadere super"; qu'une version hollandaise réimprimée à Rotterdam en 1674 porte même l'expression diamétralement opposée: „*Staet* op zulke geneuchten niet." Est-ce qu'il veut dire par là qu'après tout le *vallen op* de nos anciens traducteurs pourrait bien n'avoir pas été néerlandais? Je ne le sais, mais, en tous cas, il m'en coûtera peu de dissiper le doute. J'ai sous les yeux un manuscrit magnifiquement écrit sur parchemin dans la premiére moitié, peut-être dans les premières années du 15ième siècle, contenant une version en très-bon hollandais des sermons allemands du célèbre dominicain Johannes Taulerus. On sait, d'ailleurs, qu'alors l'allemand et le néerlandais ou hollandais n'étaient que deux dialectes frères, pour ainsi dire, de la langue teutonique. A la feuille XI je lis: „Soe wanneer die hilge gheest comt in den mensche, so brenget hi allewege grote mynne ende smaeck ende troest want hi hietet die troester. Als de dwase mensche des gewaet wort so *valt* hi *daer op* met lust ende gheneuchten ende mynnen.... Mer dit en doet die wise mensche niet, mer hi kiert hem in dese gaven te male in den oerspronc ende siet op gheen dinck dan bloet *op god* in allen *te vallen*." Voilà bien et l'expression deux fois et complètement la pensée [1]) encore de notre passage: „Verus amator Christí... non cadit super consolationes". A la feuille LVIII je lis de même: „Ende alse hem god enige grote gave schenket... so *vallen* si *daer op* met luste ende met lieften bliven si daerbi". Si dans ces passages *op yet vallen* signifie évidemment *se jeter sur, s'attacher à quelque chose*, j'en trouve d'autres où la même expression veut dire seulement *s'occuper de quelque chose*, *y faire attention*. Ainsi à la feuille XX: „*Vallet* op dine cleynicheit ende op dyn niet" et XXIV: „*Vallet op* dine eygen snoetheit ende nym dyns niets waer ende anders holdet di nerghent an". Il sera inutile de multiplier les citations. Puisque dans l'Imitation „non cadit super" doit être à

1) Plusieurs manuscrits dont je suis possesseur et plusieurs autres dans la ville de Zwolle proviennent des couvents si voisins du Mont-Sainte-Agnes et de Windesheim. Dans celui-ci la feuille contenant la note de propriété est arrachée, mais il peut très-bien avoir eu la même origine. Comme il peut très-bien dater des premières années du quinzième siècle, et attendu que les frères de ces couvents-là se prêtaient mutuellement leurs manuscrits, ce n'est nullement improbable que ce même manuscrit des sermons de Taulerus ait passé par les mains de Thomas à Kempis.

peu-près synonyme de „non quaerit", il est clair que l'expression y est prise dans le premier des deux sens dont elle était alors susceptible.

J'espère que M. Veratti sera content. Est-ce qu'il veut absolument une preuve tirée d'un écrit néerlandais tout-à-fait original? Je puis le satisfaire entièrement. Je possède un manuscrit du 15ième siècle qni jadis a appartenu à un couvent de Tertiaristes franciscaines, contenant entre autres opuscules une *Seer schone vermaninge tot deuchden bisonder verweckende tot paciencie.* Nul doute que ce traité soit composé en hollandais. Eh bien, j'y lis: „Ende soe *valt* die mensche met allen sinen wille *op* dat lyden dat men hem mach andoen"; c'est-à-dire:.„Et ainsi l'homme embrasse avec toute sa volonté la souffrance qu'on peut lui causer". Le *vallen op* a donc ici le même sens que dans l'Imitation.

Pourquoi quelques traducteurs allemands et néerlandais plus modernes n'ont-ils pas rendu le „cadere super" littéralement? D'abord, M. Veratti le sait, parce que les traducteurs quelquefois se plaisent à choisir d'autres mots. J'ajoute qu'ici le néerlandais du moins cité par lui avait une raison très simple d'en agir comme cela. Par la version du chanoine de Louvain, que j'ai alléguée, on voit que le dialecte flamand a conservé le premier des deux sens que la locution op *iets vallen* comportait. Quant à nous autres, hollandais, si nous pouvons à la rigueur aussi l'employer encore de même, nous ne fe ferons guère. D'ordinaire nous la prenons dans une signification qui s'approche du second sens; *op iets vallen* est à présent chez nous le plus souvent *aanmerking op iets maken*, *faire des remarques*, *critiquer.*

D'après Amort le „cadere super" se retrouve dans les autres ouvrages de Thomas à Kempis. Il n'a pas indiqué le passage. Je l'aurais bien noté moi-même, si j'eusse pu m'attendre à des exigences comme celles du savant professeur modenais.

Il reste donc prouvé que dans le „non cadit super consolationes" il y a bel et bien un néerlandisme. Pour les idiotismes que j'avais cru remarquer dans les phrases: „Noli *confidere super* amicos et proximos" et „Turpe esset ut tu *deberes* in tam sancto opere pigritare", j'y renonce maintenant. Après avoir lu ce que M. Veratti a dernièrement écrit là-dessus, j'avoue franchement que, ne connaissant pas assez la littérature italienne, je me suis trompé, et que l'auteur de l'Imitation aurait pu s'exprimer de la même manière s'il eût été italien.

Je me suis appuyé aussi sur les trois [1]) passages: „Tunc bene *tecum esse* aestima" (L. 11, c. 12, n. 11); „Sic *tecum erit* ubicumque fueris" (Ib. n. 10); „Scio *qualiter cum unoquoque sit*" (L. III, c. 24, n. 1). J'ai fait voir que nos anciens traducteurs ont rendu les mots cursivés à la lettre, que Cesari a dû avoir recours à d'autres termes.

Du premier passage mon savant adversaire cite une ancienne version portant: „allora estima essere bene con te stesso", et il poursuit: „C'est la phrase identique du Ms. de Leide écrite en italien". Je dois me permettre de le nier. Le traducteur italien a ajouté le mot „stesso" lequel y manque et qui ne se trouve pas non plus dans le texte latin, et il l'a ajouté parce qu'il a pris le „tecum esse" pour un verbe personnel. Il a pensé à la phrase *bene esse cum aliquo* laquelle ne peut nullement convenir ici. L'auteur de l'Imitation s'en sert L. II, c. 8 (n. 2). „Pauperrimus est, dit-il, qui vivit sine Jesu, et ditissimus est qui *bene est cum Jesu*". On le voit: par „bene esse cum Jesu" il entend: „vivere cum Jesu", vivre dans une douce familiarité avec notre Seigneur. Le titre même qu'il a mis à la tête du chapitre porte: „De familiari amicitia Jesu". Conséquemment *bene esse con se stesso* signifierait: être dans une douce familiarité avec soi-même, et voilà ce que l'auteur de l'Imitation n'a certainement pas voulu recommander.

Qu'en écrivant: „tunc bene tecum esse aestima" il a pris le „esse cum" impersonellement, et qu'il a voulu dire ce que la traduction néerlandaise lui fait dire: „laet di dencken dattet wel mitti is", il le montre bien dans le troisième passage où il écrit: „Ego scio qualiter cum unoquoque sit". Ici la phrase est si claire que les italiens n'ont pu s'y méprendre, et que les traducteurs, ne trouvant aucun moyen de la rendre à la lettre, comme les néerlandais l'ont fait, ont dû se servir d'autres termes. Ils ont rendu, d'après M. Veratti, par exemple: „So eome stia ciascuno", „So in qual essere ciascuno stia". Le „quattrocentista" a écrit: „So come si fa per ciascheduno"; il voyait qu'ici c'était tout-à-fait impossible de prendre le „qualiter sít cum" personnellement, comme à tort il avait prls le „tunc bene tecum esse aestima" qu'il avait traduit par: „allora estima essere bene con te stesso".

Quant au deuxième passage, le voici dans son contexte: „Praepara te ad toleranda multa adversa et varia incommoda in hac mi-

1) Pour le quatrième: „Qui bene est cum Jesu", j'ai noté expressément qu'il pourrait bien être aussi un italianisme. M. Veratti aurait donc pu s'épargner la peine de le démontrer.

sera vita, quia *sic tecum erit ubicumque* et sic revera invenies ubicumque latueris." Il est parfaitement clair qu'ici le „sic tecum erit" doit être entendu tout de même impersonellement. Aussi Cesari et d'autres traducteurs italiens l'ont-ils reconnu, et comme ils ne pouvaient le traduire à la lettre, ils en ont exprimé le sens par d'autres termes.

M. Veratti prétend qu'en tout cas le néerlandisme disparaît dans le texte que présentent le codex de Verona et celui *de Advocatis* qui ont: „quia sic tecum erit ubicumque, et sic revera *eum* invenies ubicumque fueris." Le pronom „eum" de cette leçon est rapporté à Notre Seigneur Jesus-Christ qui a été nommé dans la période précédente, c'est Lui aussi que l'on veut sous-entendre comme sujet du „sic tecum erit". Un ancien traducteur italien ainsi qu'un ancien traducteur néerlandais — celui du manuscrit de Vienne publié par Wolfsgruber — ont suivi cet autre texte. Le dernier y a même glissé le mot: „die here", et écrit: „Bereit di te lyden voel tegenheit in desen armen leven, ende so sal die here met u wesen waer dat gi syt, ende gi sult hem vinden." On voit qu'il n'y regardait pas de si près: de même qu'il y a ajouté des mots, il en a retranché d'autres. N'était le besoin de la cause, le savant professeur n'aurait pas adopté, je crois, un texte critiquement si impossible. Le „eum" ne se trouve que dans un nombre extrêmement petit de manuscrits soit italiens soit autres. Il n'est nullement motivé par le contexte, il est exclu même par les mots „sic" et „revera". La période, ou lieu de se lier à celle qui précède, se lie très-naturellement à celle qui suit. Pour peu qu'on lise attentivement le texte et le contexte, on s'en convaincra facilement.

Il y a eu des néerlandais qui ont traduit le „bene tecum esse aestima", le „sic tecum erit", et le „qualiter cum unoquoque sit" par d'autres phrases. M. Veratti ne manque pas de relever ce fait, qui, selon lui, donne lieu de penser que „loin de pouvoir dire que l'auteur du texte latin a pensé en hollendais, on doit dire plutôt que notre ancien traducteur, ne comprenant pas bien la phrase latine, a recouru à l'expédient de la traduire à la lettre." Le savant professeur, sans doute, a voulu badiner. „Qualiter cum unoquoque sit" phrase latine, par exemple! Ce n'est pas même, nous l'avons vu, de l'italien latinisé. Et la phrase „dattet wel metti is" n'aurait pas été hollandaise! Si M. Veratti a voulu nous faire voir qu'il ne savait pas bien le hollandais, il y réussit ici à merveille. La phrase, je le lui assure, était si bien hollandaise qu'à présent encore nous l'employons tous les jours en parlant et en écrivant. Il semble que le docte italien a parcouru les *Opera omnia* de Thomas à Kempis:

beaucoup de choses malheureusement y ont échappé à son attention, et certes il n'a point compté combien de fois notre pieux moine a mis en latin la phrase hollandaise dont il s'agit. Amort l'a trouvée 69 fois. Je me borne à citer un seul passage, tiré de la *Vita D. Florentii* (c. 39, n. 2): „Quomodo est tecum? Et quomodo est cum domino Florentio patre nostro?" Je crois que cet exemple suffira.

L. 11, c. 12 (n. 10) on lit: „Consolationes Deo committe: *faciat ipse cum* talibus sicut sibi magis placuerit." C'est encore du hollandais latinisé, rendu à la lettre par un de nos anciens traducteurs: „Die troesten die bevele gode: laet hem daermede doen als hem meest behagelic is."

M. Veratti est obligé d'avouer: „Un italien aurait plutôt écrit: faciat ipse *de* talibus, comme fit Cesari usant de *ne* équivalant à *di* („facciane") et comme font les autres traducteurs qui directement mettent *di*." On aurait dit qu'après de tels aveux il ne restait plus au savant professeur qu'à s'incliner devant le néerlandisme. Point. „Mais certes il ne répugne pas à la langue italienne, poursuit-il, de dire *fare con*, et ce à cause de la valeur instrumentale du *con*. A l'endroit cité on pourrait dire: „Faccia Iddio *con* esse come piu gli piace", de la manière que nous disons ou pensons de nos administrateurs et gouvernants publics: *Facciano co'* loro denari quelle che loro pare et piace, ma sciupino meno i denari del pubblico, ossia degli altri, in ispese inutilissime o nocive." Ici, j'ai le droit d'être fier: „la phrase faciat (Deus) cum talibus" est tellement un néerlandisme que mon savant adversaire même pour y échapper a dû fausser le sens du „cum". Cette préposition est gratifiée ici d'une „valeur instrumentale" dont ici elle est incapable. Ce que l'on fait *avec* (con) son argent on le fait *par* ou *moyennant* son argent; l'auteur de l'Imitation ne veut pas dire de même: Que Dieu fasse *par* ou *moyennant* elles (les consolations de la dévotion) ce qui lui plaira le mieux; évidemment il veut dire: que Dieu fasse *quant à* elles ce qui mieux Lui plaira. Je sais bon gré toutefois au savant professeur de m'avoir appris la seule valeur que le *con* italien peut avoir ici pour rendre le „cum" du texte. Sans cela je serais vraiment embarrassé de la traduction littérale de Chiari: „Le consolazioni rimettetele nel signore; faccia egli con esse quello, che piu gli piaccia." Maintenant je sais, que Chiari a donné ou au „cum" du texte, ou au *con* italien un sens impossible; c'est-à-dire que ou il a mal compris le texte, ou il l'a traduit en mauvais italien. Les deux cas reviennent au même.

L. 1, c. 23 (n. 1): „Valde cito *erit tecum* hic *factum*". Littéralement le „*Het sal* hier herde schier *mit dy gedaen syn*" du traducteur de Windesheim, ou le „zeer spoedig *zal het met u* hier *gedaan zijn*" du néerlandais actuel. J'ai noté que Cesari n'en a rendu que le sens par les mots: „Assai presto sarà qui finito per te", et que beaucoup d'étrangers ont été si embarrassés des mots du texte qu'ils se sont mis à les changer.

M. Veratti remarque, non sans quelque pointe d'ironie, qu'alors les allemands même ont dû se sentir embarrassés, puisque, eux non plus n'ont pas traduit ces mots à la lettre. Ils se sentaient embarrassés effectivement. En bon allemand on ne dit pas: „es wird sehr schnell mit dir hier gethan sein", on dit: „mit dir aus sein", „mit dir ein Ende haben". Veut-on traduire le participe „factum" par „geschehen", il faut que l'on dise: „*um* dich geschehen". Le bas peuple seul peut se permettre la locution: „es wird sehr schnell *mit* dir hier geschehen sein", et l'auteur de l'Imitation, en écrivant, ne suivait pas le langage du bas peuple.

Le savant professeur poursuit: „Mais point ne serait empêché (impacciato) un italien qui aimerait à user d'une phrase de la langue parlée. Il dirait: Molto presto sarà fatta per te", ou aussi: „Con te presto sarà fatta". Tommaseo (alla voce Fatto, part. n. 261 e seg.) écrit: *E fatta.* Corresponde all' *Actum est* lat. e al *C'est fait, C'en est fait* franç. — Modo familiare toscano: Per me l'è bell'e *fatta e finita*, vale: sono spacciato" etc. Je demande la permission de faire remarquer que les données de Tommaseo ne prouvent pas ce que mon digne adversaire prétend; je n'y trouve aucunement la phrase: „E fatto ou fatta *con* alcuno". Cela me porte à douter que „la langue parlée", parlée généralement, admette vraiment cette locution. Tommaseo qui cite aussi un „modo familiare toscano" garde le silence sur celui-ci. Parmi tous les traducteurs italiens, pas un seul qui ait songé à rendre le texte de l'Imitation par cette locution empruntée au langage familier! Ce fait déjà ne donne-t-il pas beaucoup à penser? Hélas, comme nous sommes facilement les dupes de nous-mêmes! Que l'imagination aime à se mêler de nos études, surtout quand elle est évoquée par nos désirs! Le P. Mella n'imaginait-il pas que familièrement on disait *saper da fuora* pour „scire exterius"? Et voilà que M. Veratti, qui a lu le P. Mella, n'en sait rien. Eh bien, il paraît que, pareillement, les autres italiens n'ont jamais entendu parler de la phrase du savant professeur.

L. 1, c. 17 (n. 1): „Oportet quod discas *te ipsum in multis frangere*". L'expression n'est pas latine, on le voit. Le traducteur de

Windesheim l'a pu rendre à la lettre: „Du moetste di in velen dingen breken", et celui du manuscrit Viennois en a fait de même. Cesari, au contraire, a dû se servir d'une circonlocution: „vincere in molte cose te stesso."

M. Veratti, après un petit traité, que j'omets, sur la signification des mots italiens *rompere* et *frangere*, finit par alléguer une traduction littérale du passage parallèle qui se trouve L. III, c. 4 (n. 5): „qualiter (servus Domini) se abnegare et in omnibus frangere quiverit." Taverna l'a traduit: „possa dinegare se stesso e frangersi in tutto." La réplique semble concluante; néanmoins, je ne crois pas qu'elle le soit. Taverna est tout-à-fait le seul à traduire ainsi, encore n'a-t-il ainsi traduit que le second passage; pour le premier il s'est servi d'une circonlocution: „In assai cose bisogno è, che tu impari di *rompere i tuoi disegni*" Pourquoi ne traduire pas ici également: „in assai cose... frangerti"? A mon avis pour cette raison: dans le second passage l'expression *frangersi*" était rendue suffisamment claire par la synonyme „dinegare se stesso": Taverna osait se permettre de l'employer pour rendre matériellement le „se frangere" du texte; dans le premier la même expression, peu italienne comme elle l'était, n'avait pas de chance d'être bien comprise, parce qu'ici le texte ne portait que le „se frangere" seul, sans adjonction d'un équivalent quelconque: Taverna crut en agir sagement en le traduisant par „rompere i tuoi disegni", ce qui était bien italien. En somme, il faut que le docte professeur nous justifie ce „frangerti" par d'autres documents. On est fondé à croire que jusqu'ici il n'a pu en produire, car s'il l'eût pu, il n'aurait pas manqué de le faire.

Chez nous anciennement *hem (zich) breken* était le synonyme de *hem sterven*, *se mortifier*, et tellement usité que l'on disait aussi à l'actif *enen breken*, *mortifier quelqu'un* et au passif *van enen ghebroken* ou *ghebraeken werden*, *être mortifié par quelqu'un*. Ainsi je lis dans la biographie manuscrite de Nyese Zwaefkens, sœur de la *Vita communis* à Deventer, biographie écrite par une de ses compagnes: „Seer vaeke *waert si* wal *ghebraeken in voele dingen* van haeren averste, dat anderen wal gheoerloft ende ghegont waert." Maintenant la locution a vieilli; on ne la comprendrait plus que si elle était accompagnée d'une expression synonyme. *Zich afbreuk in iets doen* y a encore quelque ressemblance étymologique; ordinairement nous disons *zich in iets overwinnen* ou *versterven*.

Je trouve que Thomas dans son petit traité: *De mortificatione sui ipsius*, a écrit de même: „Beatus qui in omnibus *se* relinquere scit et *frangere*".

L. 1, c. 16 (n. 2): „Libenter *habemus* alios perfectos." C'est tout-à-fait notre: „Gaarne hebben wij anderen volmaakt." M. Veratti n'a pu citer un seul italien qui ait traduit à la lettre. Il ne dit même pas qu'un italien le puisse. Il se contente de remarquer que, si quelques uns ont donné un tout autre tour à la phrase, c'est que dans leur texte au lieu de „habemus" ils lisaient: „videmus", comme le porte le codex *de Advocatis*, tandis qu'en d'autres manuscrits il y a: „volumus". La source de ces leçons-là se conçoit aisément. Presque tous les manuscrits ont conservé le „habemus" des autographes de Thomas à Kempis; on a changé cet „habemus" parce qu'on ne savait pas le rendre. Que de fois on a fait de même quand on se sentait heurté par telle ou telle expression de l'auteur de l'Imitation!

Quant au néerlandisme que j'ai cru trouver dans le passage: „Libenter *haberemus ab omni miseria requiem*", je passe condamnation: mon savant adversaire a prouvé suffisamment qu'un italien aussi aurait pu écrire de la sorte. Il en a fait autant pour le passage: „Ecce in cruce totum constat et in moriendo totum *jacet*."

L. 1, c. 2 (n. 1) on lit: „*Scientia* sine timore Dei *quid importat*." A la lettre ce que l'on disait anciennement: „Wetenheit sonder die vrese godes wat brenget sie in?" C'est le P. Mella qui m'a induit à relever eette phrase. Il a prétendu qu'ici le „quid importat" est un italianisme manifeste, traduisible par „che importa." C'était, à mon avis, faire preuve de légèreté, pour ne pas dire pis. Il me semblait que le *che importa* italien, comme le *qu'importe* français, ne peut s'employer qu'impersonnellement pour dire: „qu'est-ce que cela me fait", tandis qu'ici le „importat" évidemment est le verbe du sujet scientia" et signifie *affert*. Après avoir lu la réponse de M. Veratti je ne suis pas convaincu que j'étais en erreur: „L'italien et le français, dit-il, rendent le „quid importat" en répétant le mot identique du texte, et il cite l'ancienne version: „La scienza senza il timore di Dio che importa?" Le savant professeur paraît donc admettre que vraiment l'expression italienne a tout-à-fait le sens de la française: eh bien, je persiste à soutenir que le *qu'importe* français n'est point le „quid importat" du texte. Aussi Genoude n'a-t-il pas employé cette expression-là, non plus qu'un autre italien s'est servi de la sienne. Conséquemment j'aime à supposer que le „trecentista"(!) de M. Veratti n'a fait que traduire servilement et matériellement le texte latin.

Le savant italien cite plusieurs hollandais et allemands, soit anciens soit modernes, qui n'ont pas rendu le „quid importat" à la



lettre, et il se sent un peu enclin à douter, dit-il (quasi quasi dubitarei), „que la parfaite correspondance de l'*inbrengen* et *aanbrengen* ne soit plutôt un usage moderne". Le doute est presque trop facile à guérir. J'assure que dans notre langue moderne nous *pourrions* encore ici nous servir du mot *inbrengen*, qui est plus littéralement *importare*, mais que nous ne le ferions guère. Nous aimons mieux dire moins littéralement *aanbrengen*, et même nous choisirions plutôt le mot *baten*, dont s'est servi un ancien traducteur, cité par M. Veratti. Ce qui m'a fait voir dans le „quid importat" un néerlandisme, c'est justement que chez nos anciens écrivains le mot *inbrengen* se trouve d'innombrables fois. J'ai dressé toute une liste d'exemples, dont les deux suivants suffiront bien à tranquilliser mon sceptique adversaire. Dans les sermons de Taulerus mis en dialecte néerlandais, que j'ai cités déjà, je lis à la feuille XIV: „Dat sal u vrede *inbrengen* inwendich ende uutwendigh", et dans le manuscrit, nommé également, des sœurs franciscaines:... al dat wellust of troest oft enighe vroechde *inbrengen* mach in der tyt".

Thomas à Kempis en divers endroits de ses *Opera Omnia* a traduit ce mot néerlandais. Par exemple *Serm.* 13 *ad fratres* il écrit: „Non est declinandi locus, et multum in se sollicitari *quid importat*"? C'est tout-à-fait la phrase de l'Imitation, on le voit. Ainsi, de même dans sa *Vita D. Florentii*, c. 23, n. 3, il raconte que son maître refusait de traiter certaines questions „quia aedificationem non importabant".

Toutefois je n'ose plus tant insister sur ce néerlandisme. Quoique M. Veratti ne l'ait pas dit, on pourrait m'objecter, peut-être, que la phrase: „scientia quid importat" était justifiée, si non par la latinité classique, au moins par la latinité d'alors. Les classiques, à la vérité, ne semblent pas avoir dit *importare aliquid* qu'en parlant de choses redoutées, mais les latinistes postérieurs n'auront pas observé fort conscienscieusement de pareilles distinctions.

L. III, c. 3 (n. 4) „*Duas lectiones eis* (electis meis) quotidie *lego*, unam, increpando eorum vitia, alteram, exhortando ad virtutum incrementa". J'ai noté que le manuscrit de Leide traduit à la lettre: „Twe lessen lese ic hem dagelix", et qu'anciennement *enen die lexse lesen* signifiait *réprimander quelqu'un*", comme cette phrase le signifie encore.

M. Veratti voit avec beaucoup de plaisir, dit-il non sans une ombre de légitime fierté, „qu'anciennement déjà des locutions nées en Italie étaient passées en Hollande", et il cite deux anciennes versions où il y a pareillement mot pour mot: „due lezioni ogni giorno

leggo loro". C'est littéral, sans doute, mais peut-on être sûr que ce n'est pas servilement traduit? Les mêmes mots avaient-ils le même sens en Italie? Le sens néerlandais le voici dans le suivant passage de la bonne soeur de Deventer, qui appartenait au cercle de Thomas à Kempis. Elle raconte de sa compagne Truyde Saelmakers: „Hoer suster ende oec hoer broeders die tot hoer quemen „vanden (*vanden* = *visiter*), dien las sie alsoe scherpe lexsen ende „leerde hem hoe sie hoerren staet voeren solden". Le savant professeur n'a prouvé par aucun exemple que „leggere lezioni ad alcuno" s'employât en Italie dans le même sens.

L. 1, c. 24 (n. 6) „Disce *te* nunc in modico *pati*, ut tunc a gra„vioribus valeas liberari". L. 11, c. 12 (n. 10) „Non est remedium „evadendi a tribulatione malorum et doloris, quam ut *te patiaris*". L. 11, c. 1 n. 5): „*Sustine te* cum Christo et pro Christo, si vis „regnare cum Christo". L. III, c. 18 (n. 2): „Domine, dignum est „ut et ego misellus peccator secundum voluntatem tuam patienter „*me sustineam*". J'ai remarqué qu'aucun des traducteurs non-teutoniques n'a compris ce „se pati" et ce „se sustinere"; que tous, ou passent par dessus le „te" — lequel est même omis dans plusieurs éditions — ou rendent ces expressions par „*se supporter soi-même*"; que seul l'ancien néerlandais *hem liden* et l'allemand *sich geduldan* signifient exactement ce que veut dire l'auteur de l'Imitation: „se vaincre", „se résigner", „se faire violence". J'ai ajouté que même les traducteurs néerlandais des temps postérieurs n'ont plus bien compris le „te pati" et le „se sustinere", parce que le „hem liden" était tombé en désuétude.

M. Veratti fait observer que le codex *de Advocatis* et quelques autres n'ont pas le „te" au premier et au troisième des quatre passages cités par moi. Je le crois bien: on s'en défit parce qu'on ne savait pas le comprendre. En tout cas, pas un seul manuscrit qui ne le montre dans les deux autres passages, et mon digne adversaire a du tâcher de le neutraliser. Il soutient que le „se pati" est véritablement rendu par *sopportar se stesso*, *aver pazienza con se stesso*, ainsi que le „se sustinere", par *sostener se stesso*, *sopportarsi*, etc. De mon côté je persiste à nier que ces expressions-là rendent le vrai sens de l'auteur. J'en trouve déjà la preuve dans le fait que pour sauver cette autre interprétation il a fallu enlever le „te" au premier et au troisième passage: tant elle y est évidemment impossible. Mais dans les deux autres passages, que l'on a bien voulu laisser intacts, ce sens ne peut convenir non plus. Prenons le deuxième: „Non est remedium evadendi a tribulatione malorum et

doloris, quam ut *te patiaris* [1])": le remède des maux et de la douleur n'est pas, assurément, de se souffrir ou supporter soi-même, ce qui voudra bien dire: ses propres faiblesses, mais de s'y résigner, et à cet effet de se vaincre. Pour le quatrième passage: „Domine, digmum est ut et ego misellus peccator propter voluntatem tuam patienter me sustineam", c'est la même chose. L'auteur n'a nullement voulu dire que nous devions pour la volonté de Dieu supporter nous mêmes, nos propres faiblesses, nos propres faiblesses n'étant pas, à coup sûr, selon la volonté de Dieu, Ce qu'il a voulu dire, on le voit par le contexte. Il a décrit ce que le Seigneur, „depuis l'heure de sa naissance jusqu'à sa fin sur la croix, a souffert sans interruption de douleurs, quel manque de choses terrestres, quelles contradictions, quelle confusion, quels opprobres, quelle ingratitude, quels blasphêmes, quelles répréhensions"; alors il poursuit: „Domine, quia tu patiens fuisti in vita tua, in hoc maxime implens voluntatem Patris tui, dignum est ut et ego misellus peccator propter voluntatem tuam patienter me sustineam, et, donec ipse volueris, onus corruptibilis vitae pro salute mea portem". Manifestement il n'est pas question ici de *se supporter soi-même*, il est question de *se résigner* à soufrir patiemment ce que le Seigneur voudra et tant qu'il lui plaira.

Je puis ajouter que presque tous les traducteurs italiens, afin de pouvoir interpréter à leur manière, ont dû fausser le texte de ces deux passages encore, en y glissant le mot „stesso". D'après M. Veratti ce mot ne paraît manquer que dans une seule traduction, mais là aussi, s'il n'est pas exprimé, il est certainement sousentendu. Or, comme je viens de le montrer, c'est précisément ce *stesso* qui gâte le sens du texte.

Le savant professeur lui-même ne laisse pas d'être embarassé de l'expression „se pati" qui a l'air si peu latine. „Il faut chercher, dit-il, comment un italien, dont la langue a une si étroite affinité avec la langue latine, et, qui sans être amateur de la latinité classique, connaissait nécessairement assez bien le latin de ses jours, en pouvait venir à construire le verbe *patior* en forme pronominale". Voici ce qu'il a trouvé: *patior* en sa qualité de verbe déponent, ne pourrait-il pas avoir pris la forme pronominale ou réfléchie, comme Cicéron a écrit: „ut ipse me consolarer"? Ce n'est pas élégant, ce n'est pas classique, il l'avoue, mais, enfin, ce pourrait bien, dit-il, être le cas. Et conséquemment, conclut-il, de l'expression „se pati"

1) Pour plus de commodité dans plusieurs éditions ont a supprimé le „te" encore ici.

on ne peut pas avec sécurité déduire qu'un auteur qui écrivait ainsi devait être hahitué à penser en neerlandais.

Je laisse l'explication pour ce ou'elle vaut; il me suffit d'avoir prouvé que l'auteur de l'Imitation en écrivant „se pati" n'a fait que traduire en latin le néerlandais *hem liden*.

Si mon digne adversaire ne se tient pas bien assuré, comme il fait quelque peu semblant, que cette expression-là fût „vero verissimo idiotismo de' Paesi-Bassi nel secolo XV", rien de plus facile que de l'en convaincre complètement. J'ai cité deux exemples de ce *hem liden* dans un passage de la sœur-biographe de Deventer, elle en fournirait encore quelques dizaines, si M. Veratti le voulait. Tant l'expression était usitée à l'endroit où Thomas à Kempis apprit son hollandais. Dans le „rapiarium" d'une soeur franciscaine qui vivait autre part je lis de même: „Van welkes wegen het coemt „*daer wi ons yn toe liden* hebben, soe soelen wi loepen tot den liden „ons lieven heren". Dans un autre manuscrit franciscain: „Hi sel „altoes denken dattet noet is dat *hi hem lide*". Plus loin: „Alle die „oetmoedighe snode wercke die der naturen teghen syn, *daer* moet „*hem* die mensche *in lyden* ende hem selven verwinnen". Ici, on le voit „hem liden" (*se souffrir*) et „hem verwinnen" (*se vaincre*) sont la même chose. Très souvent aussi on trouve *hem liden* combiné avec *hem laten* (*se résigner*). Ainsi dans les sermons de Taulerus: „Hijr „*latet hi hem ende lidet hem* alsoe langhe alst god wil... Also salstu „*di liden ende di laten* in desen druck". L'expression était encore employée au 17ième siècle; Hooft écrivait:

„Indien ghy u cundt lyden
„Met myn in sulcken staet, soo vlien we eer dat het daecht.'

A présent elle est tombée en désuétude de telle sorte qu'elle ne serait plus comprise. Si quelqu'un disait: „gy moet u lyden", on croirait tout au plus qu'il voulait dire: il faut vous supporter vous-même, comme les italiens ont entendu le „te pati" de l'Imitation.

Dans les *Opera Omnia* de Thomas à Kempis le „se pati" et le „se sustinere" se trouvent plusieurs fois. Ainsi dans sa *Brevis admonitio spiritualis exercitii*, c. 15, n. 2, il écrivit: „Disce *te* pro Deo *pati* in omni necessitate et gravitate", et c. 16, n. 1: „Beatus qui *se pati* scit cum a Deo et hominibus derelictus fuerit". C'est la leçon d'un manuscrit du couvent Windesémien de Frendeswege, et, j'en suis sûr, aussi de l'autographe qui est conservé dans la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Sommal, certes, en éditant cet orthographe a supprimé le „te", de même qu'il l'a supprimé les deux fois où il le trouva devant „pati" dans l'Imitation, et une fois devant „sustinere", pour la raison bien simple qu'étant wallon il ne

savait pas assez de hollandais. Il se peut même qu'en Flandre. — Sommal habitait Anvers — on ne disait pas *hem liden;* du moins dans les œuvres du flamand Ruysbroeck je ne me souviens pas d'avoir rencontré cette expression. Quant au „se sustinere", Sommal a cru le comprendre un peu mieux; aussi laissa-t-il le „se" avec ce „sustinere" une fois, comme je viens de dire, dans l'Imitation, et le conserva-t-il sept fois dans les autres écrits de Thomas à Kempis. Je ne cite que les passages suivants. „Sustineamus nos propter Christum patienter cum Christo, sicut sancti fecerunt qui graviora perpessi nunc gaudent in cœlo." (*Serm. ad novitios*, P. 1 (serm. 5, n. 3). „Indica mihi, qualiter te sustines absente Dilecti gratia? Ego me sentío minus leviter posse sufferre." (*Soliloquium animae*, c. 13, n. 7. „Quomodo te sustines?" (c. 14, n. 3) „Sustineo me quanto aequanimius possum" (c. 16, n. 9). „Sustine te modicum et comprime dolorem" (ib. n. 10). On voit que dans aucun de ces passages-là le „sustinere" ne pourrait se traduire par se supporter soi-même; c'est toujours, comme dans l'Imitation, se résigner, se vaincre. Aussi y a-t-il toujours simplement „se", jamais „se ipsum". On aura remarqué que Thomas s'est servi une fois aussi de „se *sufferre*" avec la même signification de „hem liden". Mais, brisons là-dessus et passons à d'autres néerlandismes.

L. III, c. 57, „Tamen pro salute tua fiunt, cum haec et similia contingunt. *Pone*, ut melius nosti, *ex corde*, et si te tetigit, non tamen dejiciat, nec diu implicet." Dans le manuscrit de Vienne il y a littéralement: „Settet uut dyne herte", et ce „uut syn herte setten" on le trouve de même en des écrits hollandais originaux de ces temps que je pourrais citer. Cesari l'a traduit: „*Gettale* dal cuore."

M. Veratti remarque que le codex *de Advocatis* porte: „Cum haec et similia contingunt, *pone te* ut melius nosti *ex corde;* et si te tetigit tribulatio, non tamen dejiciat et diu implicet", et, tout en avouant que cette leçon ne se trouve dans aucun autre manuscrit, il la préfère. A mon avis elle est simplement absurde et digne de la réputation que ce codex, si vénéré par les Gersenistes, s'est justement acquise. „Pone te ut melius nosti ex corde", qu'est-ce que cela peut signifier? Je défie le savant professeur de traduire cette phrase d'une manière admissible. Je nie que ce que Torri en a fait: „affrontale (le cose averse) con coraggio", soit une traduction. Il faut donc absolument retenir la leçon ordinaire dont la version littérale serait: „pone" ou, si l'on veut, „mette dal cuore", et je puis cette fois de nouveau constater que le savant professeur n'a pu produire aucun italien qui ait traduit de la sorte.

L. III, c. 35 (n. 2) on lit: „Non *ponas te ad* multam requiem, sed ad magnam patientiam." Le manuscrit de Leide rend à la lettre: „Wil di niet setten tot veel rusten", et celni de Vienne pareillement. Les italiens en avaient donné le sens en termes différents, mais maintenant M. Veratti cite le „quattrocentista" qui traduit de même: „Non ti mettere a molto riposo". Il y a lieu, ce me semble, de suspecter un peu cette version littérale: le „quattrocentista" est le seul à la donner, et mon digne adversaire ne la justifie par aucun exemple indubitablement italien.

Que dans notre patrie le „hem setten tot" était en usage, les *Opera omnia* de Thomas le prouvent suffisamment; on y rencontre quatorze fois cette expression mise en latin. Je me borne a citer *„Hortulus rosarum* c. 14: „Qui seipsum in omni loco et tempore ponit ad patientiam" etc. C'est justement le „se ponere ad patientiam" qu'il semble avoir affectionné.

L. I, c. 24 (n. 1) on lit dans l'Imitation: „Ut quid non *praevides tibi* in die judicii?" J'ai remarqué que l'auteur aurait évidemment dû écrire: „*provides tibi*", mais que le mot néerlandais *voorzien* qui signifie à la fois *providere* et *praevidere* lui a fait prendre le change.

M. Veratti estime que par là j'ai accusé „le Ven. Thomas" d'une ignorance grossière, et que c'eût été plus charitable de supposer une erreur de plume. D'autant plus, ajoute-t-il, que l'auteur de l'Imitation connaissait visiblement assez la différence des verbes *praevidere* et *providere*, puisqu'au chapitre précédant il écrivit: „O hebetudo et duritia cordis humani, quod solum praesentia meditatur et futura non magis *praevidet*...... Melius est nunc tempestive *providere* et aliquid boni praemittere quam super aliorum auxilio sperare". Merci de la petite correction fraternelle, mais je ne crois pas avoir blessé la charité à l'égard de notre grand religieux. Il vivrait encore que j'irais lui rendre visite en son couvent et que, lui montrant son „Ut quid non praevides tibi", j'oserais hardiment lui dire en face: „Mon bon père, vous saviez très bien que *praevidere* n'est pas *providere*; convenez qu'ici vous avez été un peu la dupe de notre pauvre langue vulgaire". Je suis sûr qu'il ne m'en voudrait point, et qu'en souriant il repartirait: „Que voulez-vous? J'ai écrit une fois: „Est magnum vitium, in scholis loqui incongrue latinum [1]", mais ici je n'ai nullement émis le voeu de ne pas commettre cette faute. Vous savez bien que maint néerlandisme m'est échappé. Quant à ce „prae-

1) *Doctrinale juvenum*, c. 2.

videre", vous trouverez qu'ailleurs aussi j'ai écrit: „*Praevidens* sollicite ne quadam asperitate et duritia nimia me terrerent et frangerent [1]) (verba tua)". J ai même osé dire quelque part: „Qui non est *praevisus* in rebus suis, aut cito laedit aut laedetur" [2]). Vous voyez que c'est à la lettre notre *voersienich* ou *voersichtich*". Heureusement nos frères le comprendront bien, et les étrangers ne me liront point. Enfin, je ne suis pas trop bon latiniste; plût à Dieu que je n'eusse d'autres et de bien autres défauts." Voilà, sans aucun doute, comment Thomas me répondrait.

Quant à oublier pour un instant ce que l'on sait fort bien, je me hasarderais presque à admettre que même en Italie, voire même à Modène, cela ne serait pas tout-à-fait impossible. Que le fait se produit quelquefois en Hollande, non seulement tout près de Zwolle, comme du temps de Thomas, mais aussi dans notre bonne ville de Zwolle, c'est ce que je puis bien assurer.

Pour renverser le néerlandisme M. Veratti va jusqu'à dire que „Praevidere" dans ce passage peut avoir sa propre vraie valeur." „En effet, dit-il, comment *pourvoir* pour un temps futur, si l'on ne *prévoit* pas ce temps." Ce ne serait donc pas même, suivant lui, une méprise. Toute-fois il se hâte de se réfuter lui-même, et de soutenir que c'est bien, à vrai dire, une méprise. „A la vérité, poursuit-il, l'idée de provision, comme celle que l'auteur a en vue, est prépondérante, et bien ont fait Cesari et tous les autres qui directement ont substitué *provvedere*." Je n'ai rien à y ajouter.

A bout de raisonnement, la savant professeur essaie d'un coup de canon: „La leçon *praevides*, dit-il, se trouve aussi dans le codex *de Advocatis* qui est tant antérieur à Thomas de Kempis." Pourquoi ne pas dire plutôt tout court: dans l'Imitation il ne peut s'agir de néerlandismes puisqu'elle est écrite en Italie longtemps avant la naissance de Thomas à Kempis? Pour moi, je soutiens et je l'ai prouvé en mon livre, que le fameux codex naquit dans la seconde moitié du quinzième siècle, probablement même après la mort du vénérable religieux.

L. 111, c. 36 (n. 1) „*Omnibus satis esse* non est possibile." Le manuscrit de Leide porte à la lettre: „*Allen* menschen *ghenoech te wesen* en is niet mogheliken'", et celui de Vienne pareillement, tandis que Cesari ne donne que le sens par son „contentare".

---

1) *Soliloquium animae*, c. 15, n. 5.
2) *Epistola* II.

Ici M. Veratti a extrêmement peu à dire, et encore ce qu'il dit ne signifie pas grand'chose. „Nos anciens traducteurs, écrit-il, mirent *soddisfare*", et, après en avoir cité des exemples, il poursuit: „Si dans *soddisfare*, *satisfare* il y a le verbe *fare* et pas *essere*, et si l'on veut que le néerlandisme consiste à unir l'*essere (syn* ou *wesen)* au *genoech*, je remarque que notre langue pourrait exprimer la même pensée avec *Bastare* et *Essere bastante*". J'aurais pensé que mon digne adversaire s'était très bien aperçu qu'en effet le néerlandisme gît dans le „satis *esse*" précisément. Si l'auteur de l'Imitation avait écrit: omnibus „satis-*facere*", il aurait fait du latin classique, et les italiens en rendant *satisfare* auraient, non pas traduit, mais mis le mot identique. C'est le „satis esse omnibus" qu'ils n'ont pu rendre à là lettre. Pas un seul traducteur n'est cité par M. Veratti qui ait écrit: „Essere bastante ad ognuno, non é possibile." Tout au plus on s'est servi de *soddisfare* ou *satisfare*.

Le savant professeur fait observer que des traducteurs hollandais moins anciens l'un de 1674 et l'autre de 1772, ont rendu le „satis esse" par „vernoegen" et „voldoen". Je le crois bien: c'est que le *genoech syn* ou *wesen* avait probablement alors déjà vieilli. De nos jours du moins l'expression a vieilli de telle sorte qu'elle ne serait pas même comprise. Anciennement elle était fort usitée. Dans les œuvres de Ruysbroek, par exemple, on la rencontre très souvent. Je ne cite que le suivant passage de son livre *Van den rike der lieven:* „Si vasten, si vieren, si gaen ter kercke, si hoeren dat woert godes in velen manieren, ende na horen dunckene *syn si gode ghenoech*". On ne disait pas seulement *enen ghenoech syn*, on disait aussi *yet ghenoech syn*. Dans la *Schone vermaninge*, citée déjà, je lis: „opdat ic *de* (den) *geboden ghenoech sy*, so wil ic", etc. C'est-à-dire: afin que je satisfasse aux commandements.

Il va sans dire qu'à l'occasion l'expression était latinisée. Ainsi dans son célèbre *Soliloquium* Gerlacus Petri écrivit: „Sic Deo satis est" (homo devotus), c'est-à-dire: il contente le bon Dieu. Et Thomas lui-même *De Silentio* c. 9: „Qui abstracte et solitarie vivit potest, quantum strictius voluerit, silentium custodire. Qui vero cum multis vivit non solum *sibi satis*, sed etiam aliis socialis *esse debet*."

L. 1, c. 23 (n. 5) de l'Imitation on lit: „*Super* aliorum *auxilio sperare*", et L. 11, c. 9 (n. 6): „*Super quid* igitur *sperare* possum" etc. Le manuscrit de Vienne traduit à la lettre: „op andere menschen waeldoen te hopen", „waer op soe mag ic hopen" (hopen). J'ai noté que les italiens ne disent pas *sperar sopra*.

M. Veratti me cite son „quattrocentista" et Guasti qui ont tra-

duit le second passage: „Sopra che cosa posso io sperare"; toutefois il est assez sincère pour ajouter, que „la phrase *sperar in*" est plus fréquente. Nous autres ne disons jamais *hopen in*, mais toujours *hopen op* (*super*).

L. 1, c. 7 (n. 1): „Non *stes super teipsum*, sed in Deo spem tuam constitue". Nos anciens manuscrits portent littéralement: „*Stae* niet *op di selven*." Cesari ne rend que le sens: „Non ti appoggiare sopra te stesso."

D'après M. Veratti le „quattrocentista" a écrit: „non stare sopra di te". Apparemment il aurait pu omettre le *di*, et alors il eût littéralement traduit. La traduction ne serait-elle pas un peu servile et matérielle? L'expression *stare sopra se stesso* n'est justifiée par aucune autorité originale, et le „quattrocentista" est le seul à traduire de cette manière. Chez nous *op zich zelven staan* se dit encore aujourd'hui.

L. 1, c. 2 (n. 4): „*De seipso nihil tenere*, et de aliis semper bene et alte sentire, magna sapientia est et perfectio." Evidemment ce n'est pas là du latin classique. Si l'on pouvait dire en bon latin: „de se ipso nihil tenere", ce qui me paraît fort douteux, les mots devraient signifier: *ne savoir* ou *ne concevoir rien de soi-même*, et c'est ce qu'à coup sûr l'auteur n'a point voulu dire. Ce n'est pas davantage le latin usuel de ce temps-là. Si le mot *tenere* signifiait alors *juger*, *penser*, *avoir opinion*, et si dans ce passage il doit avoir nécessairement ce sens-là puisqu'il est suivi du mot visiblement synonyme „sentire", il n'est pas moins clair que „ne juger ou ne penser rien de soi-même" ne pouvait pas se dire. Il faut donc que la phrase soit un idiotisme, et c'en est un vraiment, c'est un idiotisme néerlandais.

Dans notre pays on disait beaucoup alors: *niet* (= *niets*) *van hem selven* ou *van enen holden* et *voel van hem selven* ou *van enen holden*. Dans Ruysbroek, dans les sermons traduits en hollandais de Taulerus, dans nos écrivains ascétiques du 15ième siècle, ces deux phrases sont si fréquentes qu'il y aurait de quoi en dresser une liste sans fin. Naturellement, on les latinisait aussi. La seconde a été mise en latin, par exemple, dans la lettre du grand prieur de Windesheim, Johannes Vos, publiée par Johannes Busch: „Humilis corde sis et apparatu, et nimis multum non teneas de teipso" [1]). Le sens en est assez clair, et Kiliaen, lexicographe du 16ième et 17ième siècle,

---

1) *Chronicon Windesemense*, pag. 241.

ľa exprimé ainsi: „*Veel van sich selven houden* c'est *se ipsum* magni *facere*, *se extollere*, *efferre*", c'est-à-dire, avoir une g nde opinion de soi-même". Pour l'autre phrase: *niet* (niets) *van hem* ou *sich selven houden* on la trouve latinisée par Thomas aussi dans son traité *De disciplina claustralium*, c. 13, n. 5: „Quam felix.... cui Christus est omnia in omnibus, et super omnia singulariter delectus, qui magis in Christo quam in seipso manet, *nihil de seipso tenens*, sed in Christo dulciter et fructive quiescens." Le sens de la phrase est suffisamment éclairci par le passage, déjà cité, des sermons traduits en hollandais de Taulerus: „Die mensche.... sal van al sinen werken niet holden, mer vallen op sine snoetheit", c'est-à-dire: L'homme ne doit pas estimer ses œuvres, mais faire attention à sa vilaineté.

M. Veratti en aura assez, je pense, pour se convaincre qu'il a eu grand tort de soupçonner que la traduction de Windesheim: „niet te holden van hem selven" n'ait pas été véritablement hollandaise. Il a pu voir, au contraire, que l'auteur de l'Imitation n'a fait que traduire cette phrase originairement hollandaise en latin. Nous nous servons encore de cette locution dans le sens de *ne pas s'aimer soi-même*, et, à vrai dire, ce sens ne diffère qu'en apparence du sens ancien. Quand on ne s'aime pas soi-même, c'est que l'on n'a pas bonne opinion de soi-même, et quand on n'a pas bonne opinion de soi-même, c'est que l'on ne s'aime pas soi-même.

Qu'est-ce que fait le savant professeur pour neutraliser le néerlandisme du passage dont il s'agit? Il prétend que l'italien ne pouvait pas seulement autrefois, mais peut encore aujourd'hui en rendre le sens par son mot identique *tenere*. Il a trouvé une ancienne version: „Non tenere alcuna cosa se medesimo, e degli altri sempre tenere buone ed alte cose, é grande sapienza e perfezione." D'abord, je remarque qu'il n'y a pas: „*di* se medesimo" et que, par conséquent, la version n'est point littérale, si c'est le traducteur, et non l'imprimeur, qui a omis cette préposition. Mais serait-ce une faute de l'imprimeur seulement, que la preuve ne serait pas encore concluante. M. Veratti devrait nous prouver que l'italien peut dire: non *tener niente* ou *nulla* di se medesimo, et même davantage: il devrait nous prouver que c'est là en Italie une phrase reçue, usitée. Il ne l'a montré aucunement, et la phrase „de seipso nihil tenere", par conséquent, restera bel et bien un idiotisme néerlandais.

L. 1, c. 17 (n. 1): Oportet quod discas teipsum in multis frangere, si vis *pacem* et concordiam *cum aliis tenere*." Si dans la première partie de cette période j'ai déjà signalé un néerlandisme remarquable, dans la seconde on en rencontre un encore. Le traducteur de Win-

desheim a rendu les mots cursivés littéralement par „vrede holden"; Cesari au lieu de „tenere" a mis „mantenere". M. Veratti cite un autre qui a employé *conservare*, version encore moins littérale. A quoi sert de remarquer que quelques allemands n'ont pas non plus traduit le „tenere" à la lettre bien qu'ils eussent pu le faire? Il aurait fallu montrer plutôt que les italiens le peuvent, et voilà à quoi le savant professeur n'a pas même pensé.

Quant au passage L. 1, c. 23, (n. 1): *Sic te* in omni facto et cogitata „*deberes tenere*; quasi hodie vel statim esses moriturus", je m'avoue vaincu. M. Veratti cite une ancienne version italienne laquelle est tout-à-fait littérale, et s'il assure qu'elle n'est pas seulement matérielle, je l'admets.

L. 1, c. 1 (n. 3): „*Si scires totam Bibliam exterius* et omnium philosophorum dicta, quid totum prodesset sine charitate Dei et gratia." Voilà le passage le plus célèbre dans la question, et qui, en effet, à lui seul, suffit à rendre impossible l'hypothèse qu'un italien a été l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Les mots cursivés sont rendus littéralement par tous les traducteurs allemands et néerlandais, soit anciens soit modernes. Les autres, ou ont passé tout-à-fait par dessus l'„exterius", qu'ils ne comprenaient pas, ou bien se sont vus forcés de l'interpréter par des mots différents.

M. Veratti ne daigne pas même mentionner la récente invention du P. Mella, suivant laquelle un italien pourrait traduire *saper da fuora*. Il convient, dit-il, que si le „scire exterius" doit s'entendre comme *sapere a memoria*, c'est „un vero, pretto, innegabile, incontestabile, indiscutabile idiotismo germanico, e più particularmente neerlandese." Mais il se flatte d'être à même de montrer que ce n'est pas là le véritable sens.

D'abord, il prétend que le „scire exterius" se rapporte exclusivement à „totam Bibliam", et point à „omnium philosophorum dicta". „Or, dit-il, de l'Écriture sainte on peut avoir une science purement humaine et littérale, laquelle, autant étendue qu'elle soit, si elle ne pénètre pas en dedans (addentro) pour y lire la Parole de Dieu, mais se tient en dehors (di fuori) pour y étudier les raisons philologiques ou les indications historiques, en réalité, „quid prodest sine charitate Dei". Eh bien, ce sens que le savant professeur veut attacher au „scire exterius" est faux, et l'hypothèse sur laquelle il veut bâtir ce sens est fausse.

En effet, suivant toutes les règles de la syntaxe „scire exterius" doit nécessairement se rapporter autant à „omnium philosophorum

dicta" qu'à „totam Bibliam": il n'y a pas d'autre verbe qui régisse le „dicta" que celui qui régit le „Bibliam", et ce verbe c'est „scire" avec le complément „exterius". Les différents objets, en outre, sont liés entre eux par la conjonction copulative „et". L'hypothèse de M. Veratti, d'après laquelle le „scire" s'étendrait à tous les deux et l'„exterius" serait limité à l'un des deux — „Bibliam" —, est donc complètement arbitraire. Aurait-elle, par hasard, quelque fondement dans le fait que l'auteur a mis l'„exterius" après „Bibliam", au lieu de le placer après „dicta". Nullement. Il en aurait agi de la sorte sans aucun motif imaginable, que l'on n'aurait rien à lui reprocher, le bon style même permettant cette liberté, qui donne parfois à la phrase un tour facile et agréable. Mais vraisemblablement il avait ses raisons. C'en était déjà une peut-être, qu'il voulait faire rimer le „dicta" de la première partie de la période avec le „gratia" qui se trouve à la fin; on sait qu'il aimait beaucoup la rime. C'était de même probablement pour rimer qu'il terminait cette période avec „gratia" en mettant le „Dei" après „charitate". Une autre cause apparemment qui le détermina à placer l'„exterius" après „Bibliam", c'était qu'insensiblement dans ses pensées il se laissait aller à une gradation, un climax. Il voulait relever que sans l'amour de Dieu et sa grâce, la science ne sert à rien. La science de l'Écriture Sainte se présentant tout naturellement la première à son esprit, il écrivait: „Si scires totam Bibliam". Il s'avisait qu'une science plus parfaite de l'Ecriture Sainte, c'est de la savoir par cœur, il ajoutait: „exterius." Il se rappelait qu'il y avait aussi la science profane, notamment celle des philosophes anciens dont surtout les sentences morales étaient si intéressantes, il ajoutait encore: „et omnium philosophorum dicta".

Pour trouver ces pensées-là toutes naturelles, il n'y a qu'à se souvenir des „Rapiaria" ou *Recueils* du moyen-âge. Dans ces recueils — j'en ai vu, et j'en possède quelques-uns — on copiait ce que l'on trouvait de plus instructif et de plus édifiant; on y écrivait des textes de la Bible, des morceaux tirés des Pères de l'Eglise et des autres écrivains ascétiques, des prières et quand on était un peu plus docte, on y ajoutait des sentences d'anciens philosophes. Dans ces recueils on lisait et méditait sans cesse, de sorte que, si l'on avait la mémoire heureuse, on arrivait insensiblement à les savoir en grande partie par cœur; quelquefois même on en apprenait les textes et les sentences par cœur exprès. Telle était la coutume particulièrement du temps de Thomas à Kempis dans les couvents et les autres maisons religieuses de nos Pays-Bas. Eh bien, veut-il donc dire dans ce passage: Si vous saviez toute la Bible, si vous la saviez

par cœur, si même vous saviez de cette manière les sentences de tous les anciens philosophes; à quoi tout cela vous servirait-il sans l'amour de Dieu et sa grâce?

On voit donc que l'hypothèse du savant professeur est fausse et que l'„exterius", quoique placé après „totam Bibliam", se rapporte tout aussi bien à „omnium philosophorum dicta". Mais la dite hypothèse serait fondée, et l'„exterius" n'aurait rapport qu'à „totam Bibliam", que le sens attaché par M. Veratti au mot „exterius" n'en serait pas moins complètement inadmissible.

D'après lui ce mot serait ajouté au „scires" pour indiquer „une science purement humaine et littéraire" de la Bible; eh bien, une science comme celle dont il est parlé dans le texte, une science que l'on peut avoir „sans l'amour de Dieu et sa grâce" peut-elle être autre chose qu'une science purement humaine et littéraire? L'adjonction de l'„exterius" aurait donc été tout-à-fait superflue, c'est-à-dire, l'„exterius" n'aurait aucun sens. Philologiquement le sens, on plutôt le nonsens que le savant professeur attache au mot „exterius" est tout aussi impossible. Selon lui, le mot, dans ce sens, devrait être du latin usuel; est-il un seul latiniste non-teutonique qui l'ait employé dans ce sens-là? Un traducteur italien, un seul, a rendu l'„exterius" par „superficialmente", ce qui n'est pas même encore précisément le sens de M. Veratti; tous les autres l'ont sauté ou l'ont rendu dans son véritable sens de *„par cœur"*, *a memoria*, *a la lettra* (en espagnol). M. Veratti est le premier à l'interpréter comme il le fait, et ce n'est pas de lui que dérive le latin usuel du moyen-âge. Il faut donc bien de toute nécessité admettre que l'„exterius" fût un idiotisme, et c'en était un vraiment, ainsi que nous avons vu, c'était un idiotisme teutonique et particulièrement néerlandais.

Aussi l'auteur de l'Imitation doit-il évidemment avoir eu à l'idée un *savoir par cœur.* Il parle d'une science de toute la Bible que l'on peut avoir sans l'amour de Dieu et sa grâce, d'une science dès lors purement humaine et littéraire, mais d'une science nullement ordinaire dans ce genre, de la science littéraire la plus parfaite que l'on puisse avoir, et n'est-ce pas là la science littérale, le savoir par cœur?

Thomas à Kempis a latinisé ailleurs aussi ce „van buiten kennen" hollandais. A la fin de sa *Vita Florentii* il ajouta une lettre de celui-ci *ad quendam regularem in Wyndeshem*[1]), dans laquelle se trouve

---

1) D'après Robert Dier de Muden, condisciple de Thomas à Deventer, ce religieux de Windesheim s'appelait Henricus Balveren. (*Gerhardi Dumbar Analecta*, T. I, pag. 50).

le passage suivant: „Consulo tibi ut habeas circa te *Speculum monachorum* aut *Speculum Bernardi*, quem librum etiam *discas exterius*... Item: omnes actus tuos praeveni praemeditatione et oratione brevi, quomodo te debeas habere in eodem opere, et hoc erit tibi leve quando prompta consuetudine *scis libellum exterius*". Ici on ne retrouve pas seulement le hollandais latinisé „*scire* exterius", on voit aussi traduite l'expression hollandaise „van buiten kennen", „*discere* exterius", *apprendre par cœur*. Il se peut que Florentius ait écrit cette lettre en latin, et que Thomas n'ait fait que la copier; en tout cas on est édifié par ce passage sur le latin que celui-ci avait appris de ses maîtres.

M. Veratti ne laisse pas dans son dernier opuscule de se montrer lui-même peu satisfait de son interprétation de l'„exterius", et il préfère se rejeter sur l'échappatoire auquel les gersénistes ont recours communément, que le mot manque dans quelques manuscrits. Dès lors, dit-il, le mot perd toute importance dans la question concernant la patrie de l'auteur, car il reste au moins douteux que l'„exterius" soit écrit par celui-ci, ou ajouté après-coup par le copiste (Thomas à Kempis). Il va même jusqu'à dire que dans un tel cas la parole est ici à la critique et à la paléographie seules et que „la philologie ne peut ouvrir la bouche". Pourquoi donc n'avoir pas parlé ainsi de prime abord? Pourquoi s'être donc tant occupé du côté philologique de la question?

Enfin, puisque M. Veratti le veut, parlons un peu critique et voyons si elle nous est moins favorable que la philologie. Deux cents anciens manuscrits au moins, hollandais, allemands, français, anglais, présentent le „scire exterius"; on n'en compte qu'une dizaine, tout au plus, où l'„exterius" ne se trouve pas. Encore parmi ces neuf on dix copistes en est-il quatre ou cinq qui l'ont exprimé par des synonymes, *corde tenus* ou *memoriter* ou *in mente* par exemple, ce qui prouve bien qu'ils avaient le mot sous les yeux; conclusion d'autant plus sûre qu'ils ont choisi des synonymes différents; cinq seulement ont écrit: „Si scires totam Bibliam", en passant l'„exterius", soit par insouciance, soit, par ce que, étant italiens, ils ne voyaient pas que le mot pût avoir un sens acceptable. M. Veratti ne leur avait pas encore révélé qu'il peut être entendu d'une science purement humaine et littéraire. Eh bien, est-ce que la critique à cause d'un si petit nombre de manuscrits qui portent des variantes, variantes différentes, variantes dont on peut aisément deviner la source, doit prononcer un *Non liquet?* La critique alors serait bien indigne de son nom.

J'entends M. Veratti qui m'objecte, „que les manuscrits italiens

dans lesquels l'*exterius* manque sont précisément les anciens qui précèdent ou la naissance ou l'âge viril de Thomas à Kempis; de sorte qu'il n'est pas exact de dire que les copistes italiens omirent le mot „exterius" par ce qu'ils ne le comprenaient pas, mais que l'on devrait dire plutôt que Thomas à Kempis l'ajouta de son propre fonds dans la copie qu'il fit en 1441. Quant à la haute antiquité de ces manuscrits italiens, j'en ai déjà fait justice; pour la copie célèbre de l'an 1441, je répondrai à mon savant adversaire. Je dis d'abord que le grand moine du mont St. Agnès n'avait eu aucun sujet d'ajouter l'„exterius". La leçon „si scires totam Bibliam" offre de soi un sens très acceptable. Tout au plus, en ajoutant le mot, aurait-il renforcé ce sens-là, mais pour si peu, à coup sûr, il n'était pas capable de fausser un texte reçu et bon. Je dis ensuite que certainement il n'a pas ajouté le mot dans son autographe de 1441. L'„exterius" se trouve dans un assez grand nombre de manuscrits *datés* d'avant cette année-là. Il se trouve, d'après le fac-simile de M. Hirsche dans un codex de St. Hieronymusberg, écrit l'an 1424, il se trouve dans le codex de Kirchheim écrit en 1425, dans celui de Gaesdonck, écrit en 1425—1427, dans le codex de Nimègue, écrit en 1427, dans le codex récemment découvert par Roolf, écrit en 1432, et dans plusieurs autres que je passe. Il se trouvait déjà dans le manuscrit du premier livre dont la traduction néerlandaise, faite à Windesheim l'an 1420 au plus tard, fut découverte par moi en cette ville. Ce ne fut donc pas l'an 1441 que l'„exterius" apparut dans l'Imitation pour la première fois; que Thomas l'y a mis, c'est vrai, mais il l'y a écrit déjà en 1416 on 1417, lorsqu'il composa le premier livre [1]).

Décidément, M. Veratti sera obligé de convenir que, s'il a raison, l'œuvre originale de son italien a eu des revers inouïs. Est-ce qu'elle parut de son vivant encore? Est-ce qu'elle fut une œuvre posthume? On n'en sait rien. Ce que l'on sait, c'est que pendant

1) Cet autographe primitif de l'Imitation s'est perdu, à ce qui paraît. J'ai actuellement chez moi un manuscrit qui, à en juger d'après les facsimiles de divers autographes de Thomas fournis par M. Ruclens et M. Hirsche, est bien certainement, à mon avis, de sa main et date de presque vingt ans plus tôt. C'est un codex de 102 feuillets in 12°, parchemin et papier, appartenant à l'église catholique de Deventer, cédé en prêt à usage au musée archiépiscopal d'Utrecht, et contenant quelques petits traités et neuf lettres soit de Florentius Radewyns soit de ses frères de la *Vita communis* à Deventer. Au revers du dernier feuillet on lit: „Iste liber pertinet Daventrie in domo domini florentii". Le codex est sans doute écrit par Thomas étant encore „scholaris" à Deventer et disciple bien-aimé du dit Florentius. Puisque la dernière lettre est du mois d'Octobre 1398, le manuscrit n'a pu être

deux siècles elle n'eut qu'un fort mince succès. Il paraît qu'elle était rarement copiée; toujours est-il que, des copies qui en furent faites, un nombre extrêmement petit en sont restés. Deux siècles après, voilà que Thomas à Kempis vient: il est tout autrement heureux. Il s'empare, on ne sait comment, d'une de ces copies encore existantes de l'Imitation complètement oubliée: il se hâte de la copier à son tour, ne se pique pas de trop de fidélité, se permet de changer çà et là un peu le texte, d'y glisser, par exemple, son mot hollandais „exterius": tout le monde de se jeter sur cette „Imitation", cette Imitation faussée „de Jésus Christ" de Thomas à Kempis, de la copier, de la copier soigneusement, consciencieusement, presque comme on copie l'Ecriture Sainte, de la copier, l'„exterius" y compris; un nombre énorme de ces copies se conservent jusqu'à nos jours, en dépit même des effroyables ravages que les catastrophes des trois derniers siècles ont faits dans presque toutes les bibliothèques. Allons donc! ce n'est pas là de l'histoire; la véritable histoire la voici: l'auteur italien n'a jamais existé; les fameux manuscrits sont postérieurs à Thomas à Kempis; c'est lui qui composa l'œuvre immortelle, et l'autographe primitif de 1416 ou 1417 portait déjà le „scire exterius".

Après les verbes et après le verbe avec le complément que nous venons de voir, j'ai montré dans mon livre un adjectif, quelques adverbes, et une construction trahissant de même l'auteur néerlandais.

L. III, c. 49 (n. 7): „Hoc magnopere cura, ut sive praelatus, sive junior, aut aequalis aliquid a te exposcerit vel innuerit, *pro bono totum accipias* et sincera voluntate studeas adimplere: „Littéralement notre „dat gij het *al voor goed aanneemt*". Cesari a dû traduire *„per bene"*.

---

achevé qu'après cette année-là, peu de temps avant le départ de Thomas qui en 1399 alla s'établir en qualité de „donatus" au couvent du Mont-Sainte-Agnès. Ce fut bien ce codex qu'il emprunta, environ un demi-siècle plus tard, pour en copier une partie dans ses *Vitae*, et apparemment à cette occasion il y ajouta un passage, qui est écrit évidemment plus tard, mais de la même main. A l'exception des lettres, publiées déjà dans les *Analecta* de Dumbar et des morceaux insérés par Thomas lui-même dans ses *Vitae*, le contenu du codex a été édité, il y a peu de temps, avec une excellente introduction, d'après les papiers de feu Mgr. van Vree, évêque de Haarlem, par Mgr. J. F. Viegt, chanoine et grand-vicaire de Haarlem, dans le *Archief voor de Geschiedenis van het Aartsbisdom Utrecht*, 10ième tome.

M. Veratti nie que ce soit une phrase composée avec un adjectif, et donne à entendre qu'il regarde le „bono" comme un substantif. „*Bonum*, *boni*, *malum*, *mali*, dit-il, sont des substantifs de la latinité la plus classique", et Cesari, poursuit-il, a bien fait de traduire: *per bene*, puisque, d'après les vocabulaires, on dit en bon italien: *Avere per bene*, *aver per nulla*, *per niente*, *per peggio*". Selon moi, il est clair que le „bono" ne peut se prendre en aucune manière pour un substantif les injonctions du supérieur („expoposcerit") et les demandes („innuerit") des confrères n'étant pas, sans doute, un bien. Voici, à mon avis, l'origine des phrases, hollandaise et italienne: on me commande, on me demande quelque chose; italien, je dois répondre: *Bene;* hollandais, je dois répondre: *Goed;* de là vient que l'on dit: *Ricever per bene* et *voor goed aannemen*. Or, il est évident que c'est la phrase hollandaise que nous voyons traduite à la lettre par: „pro bono accipias".

Le savant professeur tâche de prouver qu'au besoin on pourrait en italien aussi rendre le „bono" par un adjectif: „Titius, dit-il, veut réconcilier Cajus qu'il a offensé. Il présente une explication ou une excuse. Si Cajus prend ou accepte ou reçoit cette explication ou cette excuse pour bonne (*per buona*), la paix est faite", etc. Eh bien, si la chose est si claire, d'où vient que parmi les traducteurs italiens il n'y en a pas un seul qui ait rendu le „pro bono" du texte à la lettre? Evidemment on ne l'a pas fait, parce que l'on comprenait que l'adjectif „per buono" ne rendait point le sens du texte. Accepter une explication, ou une excuse, pour bonne, c'est l'accepter pour juste, légitime, satisfaisante, et l'auteur assurément n'a pas voulu dire, qu'on doive le faire au sujet des injonctions et des demandes dont il s'agit. Il a voulu dire, comme je viens de l'expliquer, qu'on doit les accepter avec un „E bene" ou „Va bene" italien, que l'on doit, comme il poursuit, „les remplir avec une volonté sincère".

Dans les *Opera omnia* de Thomas on trouve de même ce „pro bono accipere". J'ai noté le passage P. 11 *Serm. ad novitios* serm. 4, n. 7: Beatus qui pro bono accipit, quando aliquis eum corripit et recte instituit.

L. 11, c. 1 (n. 7) „qui *ab intra* scit ambulare, et modicum *ab extra* res ponderare" etc. Les mots cursivés sont traduits à la lettre dans le manuscrit de Leide, mais j'avoue que l'idiotisme néerlandais n'est pas incontestable. Les expressions *ab intra* et *ab extra* faisaient partie du langage scholastique, autant en Italie que dans nos Pays-Bas.

L. 1, c. 22 (n. 4): Sed miseri *adhuc* in fine graviter sentient, quam vile et nihil erat quod amaverunt"; et n. 7: „Quid fiet de nobis *ad huc* in fine, qui tepescimus tam mane." Des phrases tout-à-fait hollandaises, dont le „adhuc" est traduit littéralement par „noch" dans le manuscrit de Leide et celui de Vienne. Cesari a rendu le premier „adhuc" par „pure", c'est-à-dire *aussi;* le second „adhuc" il l'a tout simplement sauté.

Quant à ce second „adhuc", M. Veratti remarque que ses „trecentista" et „quattrocentista" en ont fait de même, mais qu'ils traduisent le premier bien littéralement „encora". Il est clair que cet „encora" doit signifier également *aussi*, et le savant professeur évidemment approuve ce sens-là. D'après lui l'auteur dans le premier passage par „adhuc a voulu lier ce qu'il dit à ce qui précède immédiatement: „O insani et infideles corde, qui tam profunde in terrenis jacent, ut nihil nisi terrena sapiant." Selon moi cette liaison est assez claire sans un „aussi"; chacun voit que les „miseri" sont bien ces „insani et infideles corde". Et si, par conséquent, dans le premier passage un „aussi" est superflu, dans le second il est complètement impossible. *Aussi* doit être traduisible par *etiam* ou *quoque*. Eh bien: „Quid fiet de nobis etiam" ou „quoque, qui tepescimus tam mane", ne serait-ce pas absurde? Les traducteurs italiens l'ont compris, et c'est pourquoi ils ont omis ici le mot. Dans la version française de Genoude, l'espagnole de Nieremberg, l'anglaise de Challoner le „adhuc" est passé les deux fois. Pour le P. Nieremberg, à la vérité, c'était d'autant plus naturel qu'étant originairement allemand il comprenait très bien le sens de l'„adhuc" dans ces passages; il savait que le mot ainsi employé est du pur teutonique tellement qu'aucune autre langue n'en peut rendre exactement le sens. *Une fois à l'avenir*, je crois, y toucherait de plus près. Aussi qu'on le traduise de cette manière dans nos deux phrases, et l'on aura passablement exprimé le sens de l'auteur.

Cet „adhuc" se retrouve plusieurs fois dans les autres écrits de Thomas; je ne cite que *De mortificatione sui ipsius*, n. 5: „Spero quod adhuc totum melius fiet", et *Concio et meditatio decima*, n. 5: „Si sic est initium tuum, qualis erit adhuc finis".

Le second passage: „Quid fiet de nobis adhuc in fine, qui tepescimus *tam mane*", présente encore un autre néerlandisme. Anciennement le mot „vro" (maintenant „vroeg") signifiait non seulement, comme à présent, *de bon matin*, *de bonne heure*, mais aussi *bientôt*, *presto*, *spoedig*. Ainsi, par exemple, dans le „rapiarium" d'une sœur franciscaine, que j'ai déjà cité, on lit: „Also *vroe* als ment gewaer woert (que l'on a de mauvaises pensées) soe sal men mit groten eernst daer of

kieren", etc. L'auteur de l'Imitation paya ici de nouveau le tribut à sa langue néerlandaise; il voulut dire: „qui tepescimus tam *cito*", il écrivit: „*tam mane*." Nos anciens traducteurs n'ont eu qu'à employer leur *vroe*, le „trecentista" de M. Veratti et encore un italien qu'il cite ont rendu le sens seulement à l'aide de *presto*.

Quelques italiens, il est vrai, ont traduit littéralement le „mane" par *di buon 'ora* ou „*la mattina*", et le savant professeur trouve qu'ils ont bien fait. Il y a ici, suivant lui, une métaphore, ou plutôt une allégorie, rendue le plus clairement par Taverna dont la version porte: „Che fia di noi alla fine della giornata (la journée de cette vie) se attepidiamo dal mattino". La belle version littérale qui a besoin d'ajouter les mots „della giornata, de retrancher le mot „tam", de traduire le „mane" par „*dal* mattino!" L'hypothèse elle-même croule dès qu'on y regarde d'un peu plus près. Quand on se figure „le cours de la vie humaine comme le chemin d'un jour dans le pélerinage de la vie", ainsi que le veut ici M. Veratti, il est clair, je crois, que ce sont les enfants qui se présentent le matin. Il n'est pas moins clair, je pense, que l'Imitation ne fut nullement écrite pour les enfants. L'auteur, évidemment, parle ici à ses confrères, qui en étaient bien un peu au midi ou à l'après-midi de leur journée. Aussi, d'après le contexte, a-t-il en vue la vie réligieuse que lui et ses confrères avaient embrassée, mais quant à se la figurer comme une journée, il n'y songe point. S'il dit: „in fine", cette fin n'est pas la mort. Le passage signifie simplement: Si nous commençons si tôt à nous montrer tièdes, qu'est ce qui peut arriver à la fin, c'est-à-dire, jusqu'où pourrions-nous en venir une fois plus tard. Avec cette signification l'expression „in fine" est employée plusieurs fois dans les autres écrits de Thomas à Kempis. Par exemple P. 1, *Serm. ad novitios*, serm. 2, n. 6, je lis: „Saepe poenitet *in fine* quod male acquiritur propria voluntate."

M. Veratti paraît avoir senti que son hypothèse était un peu hasardée, car il remarque: „*Presto* et *di buon 'ora* sont équivalents quand il s'agit du temps, et *presto* est opposé à *tardi*. Se lever de bonne heure, ou aller prendre son repos de bonne heure, se dit aussi se lever tôt et se coucher tôt". Mais il est obligé d'ajouter: „Toutefois au lieu de *far presto* une chose quelconque, on ne dirait pas *farla di buon'ora*". En outre *di buon 'ora* n'est pas encore précisément la même chose que „la matina". Le matin, étant au lit on ne pourrait pas dire apparemment: je me lèverai matin, au lieu de dire: „je me lèverai bientôt"; et le soir quand il se fait tard, on dirait bien moins encore: „je vais me coucher matin" au lieu de: „je vais me coucher tôt."

En fin de compte, si les italiens traduisent par *presto* ils ne rendent pas le „mane" à la lettre, et s'ils traduisent à la lettre par *la mattina*, ils ne rendent pas le sens du „mane", qui est donné parfaitement et littéralement par l'ancien *vroe* néerlandais.

Ce n'est pas dans l'Imitation seule que Thomas a employé ainsi le „mane". *Doctrinale juvenum*, c. 3, n. 1, je lis: „Jace et dormi adhuc modicum, *satis mane* est." On se disait cela vers minuit quand la cloche sonnait pour appeler les frères au chœur. Le matin n'était donc pas encore venu, et l'on voulait dire évidemment: „il est encore assez tôt."

L. 1, c. 18 (n. 6) nous offre de nouveau un passage qui, à lui seul, suffirait pour exclure à jamais un auteur italien. Dans l'autographe de 1441 on lit, et dans l'autographe primitif on lisait: „*Och* [1]) *teporis et negligentiae* status nostri, quod tam cito declinamus a pristino fervore." Nos anciens traducteurs ont rendu les génitifs cursivés à la lettre: „Och der laeuheit ende der onachtsaemheit." Les étrangers ont trouvé ces génitifs si absurdes qu'ils les ont remplacés par: „O tepor et negligentia status nostri", et Sommal lui-même qui était Wallon en a fait de même dans son édition des *Opera omnia* de Thomas à Kempis, où il lisait ces génitifs. Ici surtout il vaut la peine de donner la parole à M. Veratti et de traduire textuellement ce qu'il écrit.

„Le P. Sommalius avait eu la pitié de corriger dans son édition un *lapsus calami* commis dans le manuscript kempisien qui trahissait une distraction de copiste sans être une preuve d'ignorance de l'auteur. L'exactitude trop matérielle du P. Rosweijde dans la publication du manuscript de 1441, qu'il croyait l'*autographe*, fut cause que dès lors la bévue passa comme leçon authentique dans les éditions postérieures. Mais une période composée de génitifs seuls est tellement une monstruosité grammaticale qu'à mon avis elle ne peut exister dans une langue quelconque (nessunissima lingua). Et je ne crois pas non plus que ce fut un ancien néerlandisme tombé aujourd'hui en désuétude, mais (je crois) que ce vieux traducteur-là (de Windesheim), ne comprenant pas cette construction non naturelle (innàturale) eut recours à son expédient accoutumé de la transférer telle quelle, matériellement, en son langage. Et si l'on ne prouve pas d'ailleurs qu'une telle construction était dans ce temps-là employée par

---

1) Cet „och" se trouve tout palpablement dans l'autographe de 1441, d'après le facsimilé de M. Ruelens. Pourquoi le P. Rosweijde et même de nos jours M. Hirsche l'ont-ils changé en „O"? Ce n'était point conséquent.

ceux qui écrivaient alors dans les Pays-Bas en langue vulgaire, et ce non en traduisant, mais en composant *marte suo*, il restera toujours que le traducteur de Windesheim n'usa pas d'une construction naturelle dans sa langue" [1].)

Vraiment, il faut le dire, ce passage du savant professeur fait pitié, et pour l'honneur de l'écrivain lui-même je souhaiterais bien qu'il n'eût pas écrit ces lignes. Tant il y a d'inexactitudes et d'erreurs.

Que Sommalius ait, par pitié, changé l'„Och teporis et negligentiae" de Thomas en „O tepor et negligentia", afin de lui faire écrire du bon latin, j'en conviens. Mais il se trompait quand il supposait que c'était un *lapsus calami*, et il se trompait à bon escient. Il aurait dû y reconnaître un idiotisme de son auteur, idiotisme que dans sa fidélité d'éditeur il était tenu de respecter. Du reste, qu'il excellait à découvrir de tels *lapsus calami*, c'est ce que nous avons vu déjà plusieurs fois.

Ce n'était donc nullement une „exactitude trop matérielle" du P. Rosweijde que de faire imprimer (l'an 1620) les dits génitifs du manuscrit de 1441. Et M. Veratti, d'où sait-il, comment prouvera-t-il que c'est de cette édition de Rosweijde que ces génitifs ont passé dans toutes les éditions antérieures? Ils peuvent y être passés de beaucoup d'éditions antérieures à 1620 et d'un grand nombre de manuscrits antérieurs à 1441. Je n'ai pas été à même de confronter ni toutes ces éditions-là, enregistrées par le P. Augustin de Backer, ni tous ces manuscrits. Je sais que les génitifs se trouvent dans une édition faite à Anvers l'an 1538, alors que l'autographe de 1441 n'avait pas encore quitté le mont Sainte Agnès lès Zwolle. Je sais qu'ils se trouvent dans le codex de Kirchheim, écrit en 1425, dans celui de Gaesdonck, daté de 1425—1427, dans celui de Nimègue, daté de 1427, dans celui de M. Roolf, daté de 1431. Il est clair qu'ils se trouvaient déjà dans le manuscrit, autographe primitif peut-être, dont ils furent traduits à Windesheim, l'an 1420 au plus tard. Les manuscrits de Leide et de Vienne les ont également, et si ceux-ci n'étaient pas peut-être eux-mêmes antérieurs à 1441, les manuscrits latins dont ils furent traduits l'étaient bien certainement. Ils se trouvent pareillement, ces génitifs, dans un grand nombre de manuscrits, soit non datés, soit datés après 1441, que le P. Gietmann a découverts récemment. Seuls quelques copistes italiens les ont remplacés par des vocatifs. M. Veratti, à coup sûr, en aurait fait autant, ne sachant y voir qu'un *lapsus calami*, malgré un peu d'allemand et

1) *Degli asserti néerlandismi*, pag. 53—55.

de hollandais qu'il a pris la peine d'apprendre. Le savant professeur, cela va sans dire, va répétant ici de nouveau la vieille chanson des Gersénistes. „Il n'est pas hors de saison, dit-il, d'avertir que la correction faite par Sommalius était déjà la leçon des anciens manuscrits italiens, jugés déjà paléographiquement antérieurs au Vén. Thomas de Kempis". On dirait d'un verdict rendu solennellement par une cour d'assises, ou même d'une sentence prononcée authentiquement par un concile oecuménique où se seraient réunis les paléographes du monde entier. Eh bien, l'état de la question le voici: un assez grand nombre de paléographes, attitrés ou non, réunis ou non, intéressés ou non, la plupart italiens, ont déclaré que ces manuscrits sont antérieurs au quinzième siècle. Ils n'étaient pas, il est vrai, complètement d'accord; il s'en fallait de beaucoup. Les uns votaient pour le treizième, les autres pour le commencement du quatorzième, quelques-uns même pour la fin du quatorzième siècle: tant la chose leur semblait claire! Un grand nombre de leurs confrères jugèrent que cette sentence-là était erronée, et que les dits manuscrits ne datent que de la seconde moitié, de la fin peut-être du seizième siècle. Je crois avoir prouvé dans mon livre, pièces en main, que les premiers se sont trompés, et que les derniers ont bien jugé. Et voilà pour la paléographie, la grande déesse de M. Veratti! Quant à la critique, elle aussi se sent obligée à dater ces manuscrits de la dite époque. C'est un fait qu'ils sont restés seuls et n'ont eu aucune postérité. Cela est-il explicable s'ils ont vécu un siècle ou deux avant l'imprimerie? On a vu tout autre chose lorsque, un demi-siècle seulement avant l'imprimerie, Thomas à Kempis venait avec son „scire exterius" et son „Och teporis et negligentiae". Les copies de son manuscrit se comptaient bientôt par dizaines et peu de temps après par centaines. Cela provient évidemment de ce que les manuscrits de M. Veratti naquirent trop tard: l'ère des manuscrits était close, la plume du copiste fut jetée, la presse s'était emparée de la besogne de multiplier les écrits.

Le savant professeur ne reconnaît pas une Imitation écrite par notre grand moine avant l'an 1441; selon lui, c'est dans le manuscrit de 1441 que le traducteur de Windesheim a vu le „O teporis et negligentiae". Eh bien, j'ai prouvé, et M. Veratti qui m'a lu ne me contredit point, que ce fut l'an 1420 ou plus tôt encore que le dit traducteur écrivait son: „Och der laeuheit ende der onachtsamheit". Je n'ai jamais su que le bon vieillard, qui sans doute, d'après Busch, était un saint homme, ait eu à tel point la vision prophétique qu'il a pu lire dans un manuscrit qui n'a existé *in rerum natura* que vingt ans après.

En voilà assez des thèses historiques et critiques qui se trouvent dans le passage cité de M. Veratti; venons-en aux thèses philologiques.

Mon savant adversaire trouve, comme nous venons de voir, qu'une période composée de génitifs seuls est un monstre grammatical, à tel point un monstre, qu'elle ne peut exister dans une langue quelconque. Vraiment, sa mémoire si heureuse était un peu en voyage et son jugement si excellent ne fonctionnait pas dûment lorsqu'il écrivait de la sorte. N'est-ce pas de fait que de telles périodes étaient usitées dans les deux langues dites classiques par excellence? Les latins ne disaient-ils pas: „Proh! deorum immortalium"? Les grecs n'avaient-ils pas coutume de construire le génitif[1]) précisément avec l'interjection Ω, tout-à-fait comme l'auteur de l'Imitation l'a fait en écrivant „Och teporis". Les grecs n'usaient-ils pas même du génitif sans interjection aucune pour former des phrases exclamatoires[2])?

Aussi mon digne adversaire n'aurait-il pas dû supposer si à la légère que le vieux traducteur de Windesheim n'a fait que rendre matériellement le „Och teporis et negligentiae". J'avais dit que la même traduction se trouve dans les manuscrits de Leide et de Vienne; pour ce dernier il pouvait s'en convaincre par l'édition du P. Wolfsgruber qu'il possède. Ce n'était guère admissible que trois traducteurs, complétement indépendants l'un de l'autre, eussent toutefois conspiré à rendre la phrase d'une manière tout-à-fait matérielle; disons plutôt: par ce fait déjà le savant professeur aurait dû se convaincre que l'„och" avec le génitif est bien hollandais. Il exige que je le lui prouve par des écrits hollandais originaux: eh bien, rien de plus facile que de lui faire ce plaisir.

Un manuscrit conservé dans un séminaire du diocèse de Breda, provenant d'un couvent de sœurs franciscaines à Leide, renferme entre autres une prière, évidemment composée par une des sœurs, où il y a: Och mijnre blintheit dat ic myne inwendige oghen niet op en doe". Dans un autre manuscrit, appartenant à la bibliothèque des pères franciscains à Weert, se trouve également une prière composée par une sœur, où il y a de même: „Och der groter martelien ende des bitteren lydens dattu lideste". Ces exemples suffiront. Je pourrais ajouter que, si nous, hollandais, ne parlons ni n'écrivons plus de la sorte, les allemands le font encore de nos jours. C'est chose connue et M. Veratti ne pourra le contester.

---

1) Voir un exemple dans la *Griechische Grammatik* de Buttmann (Berlin 1883) pag. 321.

2) Des exemples dans la dite grammaire p. 373.

Le savant professeur italien ne se scandalisera plus tant de ces génitifs construits avec „Och", après s'être ressouvenu de l'exemple que les anciens grecs en ont donné. Afin de le réconcilier encore davantage avec „la monstruosité grammaticale", je lui ferai observer qu'il y a ellipse dans toutes ces locutions, et quant à la locution hollandaise que l'auteur de l'Imitation a latinisée dans son „Och teporis", je me flatte de pouvoir montrer de quel mot il y a ellipse.

Nos ancêtres construisaient souvent le génitif avec leurs interjections *O we*, ou *O wi* — qu'ils écrivaient aussi *Owe* ou *Owi* — et *O leider*. Un vieux codex, dont je suis possesseur, contient entre autres un traité intitulé *Die bedudinge van den paternoster*, où je lis: „*Owe mynre verloren tyt. Owe myns kalden en onluteren gebeeds*". Dans un manuscrit contenant le livre de Ruysbroek *van den tabernakel* je lis de même: „*Owi der scanden* voir God ende voir alle menschen". Une prière d'un manuscrit appartenant au dit séminaire du diocèse de Breda porte: „*O leider* der groter bangicheit ende weete (weedom) der moeder Gods". Dans ces locutions-là l'ellipse n'est qu'apparente: elles semblent être des interjections composées chacune de deux, en réalité elles ne sont que l'interjection *O* seule suivie de substantifs qui régissent les génitifs. Le *we* ou *wi*, originellement interjection, est devenu en hollandais et en allemand un substantif signifiant *douleur* [1]). Au pluriel surtout nous nous en servons encore beaucoup. Il est bien hors de doute, ce me semble, que le *leider* était pareillement un substantif, au pluriel, avec la même signification. Le singulier *leed*, anciennement *leid*, s'emploie encore tous les jours. *Leider* était un pluriel comme *kinder*(en), *rader*(en), *lieder*(en). Eh bien, la chose est claire maintenant: c'est „le *we* ou le *leider* qu'on omettait et que l'on sous-entendait quand on faisait suivre le *Och* immédiatement du génitif. L'auteur de l'Imitation s'en est tenu ici simplement à son usage hollandais et a sous-entendu le mot *dolor;* il a voulu dire: „Och dolor teporis et negligentiae", et la phrase dûment complétée la voici: „O douleur que nous devrions avoir de la tiédeur et négligence". On sait que Thomas dans l'Imitation et plus encore dans ses autres écrits se montre grand amateur de l'exclamation „Proh dolor".

Il n'y a guère à douter que notre pieux moine dans ses autres écrits n'ait construit de même quelques fois l'„Och" avec le génitif;

---

1) A l'exemple de l'*Owe* on construisait aussi l'*Owel*, ou *Owael* avec le génitif. Ainsi dans la *Bedudinge van den paternoster* je lis: „O wael dynre vragen in desen saken". Le *wael* alors était pris substantivement, ainsi que présentement encore nous disons: „Wel en wee met iemand deelen".

je me tiens assuré que ses autographes en feront foi, si l'on veut se donner la peine de les examiner soigneusement. Sommalius a partout remplacé ces génitifs par des nominatifs, ainsi qu'il l'a fait dans l'Imitation.

Chez les grecs et les latins aussi il y avait, sans aucun doute, ellipse quand ils construisaient une interjection avec un cas quelconque qui n'était pas vocatif. Dans la phrase latine citée: „Proh! deorum immortalium" il faut sous-entendre les mots: fidem imploro." Quant aux phrases grecques mentionnées, dans lesquelles, d'après Buttmann, l'ellipse est obscure, je me permets une conjecture qui me paraît assez fondée. L'interjection épique *Ω ποποι* et l'interjection *παπαῖ* ne pourraient-elles pas donner la clef? Ce *πόποι* et ce *παπαῖ* ne seraient-ils pas proprement des substantifs au pluriel vocatif, tout-à-fait comme notre ancien *leider* et signifiant la même chose: „douleurs"? Ces mots grecs, qu'il faudrait suppléer entre le *Ω* et le génitif, ne rendraient-ils pas étymologiquement un ancien substantif sanscrit पप avec l'*a* bref". Il est vrai que l'on ne trouve plus dans les écrits sanscrits que l'adjectif पाप et le substantif neutre पापम् avec l'*a* long, et ce dans la signification morale de *malus*, *malum*, mais cet adjectif et ce substantif doivent bien être formés par *wriddhi* d'un substantif पप avec l'*a* bref, signifiant un *mal physique*, qui n'est autre que la *douleur*. Ainsi les grecs se seraient servis de la même ellipse que nos ancêtres hollandais. En tout cas, il y avait ellipse: ce n'était pas l'interjection elle-même, c'était un substantif sous-entendu qui régissait le génitif.

J'ose espérer que M. Veratti ne criera plus à la „monstruosité grammaticale." S'il n'est pas satisfait par ce qui précède, c'est qu'il aura juré de ne l'être jamais. Heureusement, de tels serments ne sont pas indissolubles, et l'ont peut s'en délier soi-même en reconnaissant la vérité.

J'ai dit dans mon livre qu'après de si nombreux exemples de néerlandismes indubitables, on ne peut raisonnablement douter que ce soit bien l'écrivain néerlandais qui se révèle de même dans des expressions qui d'ailleurs pourraient être aussi des italianismes ou des gallicismes. Afin de ne pas ennuyer mes lecteurs je me suis borné à n'en citer qu'un très petit nombre.

A un auteur italien de l'Imitation j'ai opposé:

„Permutare te potes, sed non meliorare" (L. III, c. 7, n. 3). Tout-à-fait nôtre: „gij kunt u wel veranderen, maar niet verbeteren."

„*Praegustus* patriae coelestis" (L. III, c. 6, n. 4). Le mot cur-

sivé, peu latin, est notre „*voorsmaak*". „Una aequali facie" (L. III, c. 25, n. 5) rend notre locution *met een gelijk gezicht*.

Quant au deuxième passage j'ai eu tort. M. Veratti a prouvé par de bonnes autorités que „praegustus" est aussi le *pregosto* italien.

Dans le premier le néerlandisme exclusif est contestable, puisque, d'après le savant professeur, Taverna a traduit de même: „Puoi tu bene permutarti, ma non migliorare". Cependant il est permis de penser à une traduction par trop matérielle, car M. Veratti ne la justifie par aucune autorité, ce qu'il aime à faire quand il le peut. Toujours est-il que la phrase probablement ne sera point en Italie un dicton usité comme elle l'est dans notre patrie.

Je vois que dans le dernier passage le „quattrocentista" a rendu l'„una aequali facie" par les mots identiques: „con eguale faccia". L'article „una" manque, mais puisque le savant professeur semble assurer qu'il aurait pu être ajouté, je veux bien l'admettre. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le néerlandais *gelijk* est l'équivalent d'„aequali". Je puis, moi, m'en porter garant.

J'ai dit que „leviter" est un néerlandisme de la plus belle eau, mais je n'avais garde d'avancer que ce mot pût plaider contre un auteur italien. J'ai même fait remarquer exprès que „leviter" peut se traduire à la lettre par „leggermente". M. Veratti aurait donc mieux fait de n'en pas parler.

En somme, si j'ai à avouer que les dites expressions pourraient de soi être considérées comme des italianismes, il reste vrai qu'en vue de si nombreux néerlandismes commis par l'auteur de l'Imitation, c'est bien assurément pour des néerlandismes qu'on doit les prendre.

J'aurais à remarquer ici que le savant professeur n'a pas essayé de faire ce que, à proprement parler, il eût dû. Il ne soutient pas que l'Imitation renferme de véritables italianismes, il prétend qu'elle est écrite en latin usuel. Eh bien, cette thèse il n'a pas même tâché de la prouver; nulle part il n'a cherché à montrer que tel ou tel écrivain latin du moyen-âge, disons: des temps scholastiques, s'est servi de tel on tel idiotisme de l'Imitation. J'ai été frappé de ce fait, que, si quelquefois il a réussi à démontrer incontestablement qu'un de mes prétendus néerlandismes pouvait être pris aussi pour un italianisme, c'était toujours quand il n'y avait pas proprement d'idiotisme, mais véritablement du latin usuel auquel je n'avais pas fait attention. Ainsi le „confidere super" se trouvait dans la Vulgate, Is. XXXI: 1 et XXXVI: 5, 6. Il est vrai que dans ces passages S. Jérôme ne semble qu'avoir matériellement traduit le עַל (dont le prophète Isaïe est, si je ne me trompe, le seul à se servir avec le verbe בטח)

puisqu'ailleurs, soit dans le même chapitre XXXVI, soit dans la copie de ce chapitre, IV (11) des Rois XVIII, 20, 21, 24, il traduit le על par le „in" qu'on trouve ordinairement construit avec „confidere": n'importe, „confidere super" se lisait dans la Vulgate. „Deberes" dans le sens de l'Imitation appartenait également au bas-latin de St. Grégoire le Grand et déjà de S. Augustin. „Sperare super" pareillement se lisait deux fois dans les Pseaumes de la Vulgate. Si l'auteur de l'Imitation avait mis „situm est" au lieu de „jacet", il aurait écrit du latin classique. Or, vu que „jacet" varie chez les classiques eux-mêmes si souvent avec „situm est", nul doute que le bas-latin n'ait pris généralement l'une de ces expressions pour l'autre. „Ab intra" et „ab extra" étaient des termes scholastiques, et „praegustus", „una aequali facie" étaient sans doute de même usités. Quant aux véritables idiotismes, le savant professeur n'en a pu justifier la traduction littérale en italien que d'une manière très douteuse, précisément parce qu'ils ne faisaient pas partie du latin usuel. Je me tiens assuré que M. Veratti ne pourrait citer aucun écrivain italien qui ait écrit „attrahere sibi aliquid", „cadere super consolationes", „sic tecum erit" pris impersonnellement, „faciat ipse cum talibus", „valde cito erit tecum hic factum", etc. La cause en est très simple: c'est que ces idiotismes sont bien définitivement des néerlandismes.

Dans ce qui précède j'ai en même temps déjà en grande partie accompli la promesse, faite plus haut à M. Veratti, de prouver que les autres écrits de l'humble moine du Mont Sainte-Agnès présentent de „pari o simili idiotismi". Le mot „pari", que j'ai traduit par „pareils", peut signifier: „les mêmes": eh bien, en traitant mes néerlandismes de l'Imitation, j'ai pu noter presque toujours qu'on les rencontre aussi tant et tant de fois dans les *Opera omnia* publiées par Sommalius. Quant à les répéter tous absolument, l'auteur n'y était certainement pas obligé. Il ne me reste donc plus que d'en montrer de „semblables", et il s'en trouve dans les *Opera Omnia* une quantité si énorme que je n'ai que l'embarras du choix. Je me bornerai à citer quelques-uns des plus saillants.

Dans le „Prologus" de sa *Vita B. Liduinae* Thomas s'excuse de n'avoir pas achevé plus tôt ce livre, que ses confrères à Brielle l'avaient prié de composer. „*Non aegre capiatis* quod distuli", dit-il. De même dans son traité *De recognitione propriae fragilitatis*, c. 8. n. 2, il écrit: „Si tu alicui benefacis... nonne *aegre capis* si gratias non rependit?" Rien de plus hollandais que cette expression „aegre capere", „kwalijk nemen". Notre bon moine n'ignorait nullement

l'expression latine *aegre ferre*, il l'a bien montré, P. 11, c. 8, n. 3 de la *Vita B. Liduinae*, où il écrivit: „Haec cum filia fratris ejus... videret, aegerrime tulit". Il a donc écrit „aegre capere" sans y penser, prenant pour du latin le premier mot qui lui vint à l'idée. Le „latin usuel" de ces temps-là ne se formait guère qu'en France et en Italie; or, ni le français *ne prendre pas en mauvaise part*, ni l'italien *non pigliare a male*, ne rendent littéralement le „non aegre capiatis" de Thomas à Kempis.

P. 1, c. 7, n. 3, il raconte de la Bienheureuse — je prie M. Veratti de ne vouloir pas „capere aegre" que je cite un tel passage, puisque force est de le faire — que durant dix-neuf années avant sa mort elle ne mangeait ni ne buvait ni ne dormait, et il poursuit: „Et sicut nulla alimenta *insumebat*, sic nec ulla superflua naturae egerebat". „Insumere" est littéralement notre *innemen*, *tot zich nemen*, c'est-à-dire *prendre* (*nourriture*), l'opposé de „egerere".

P. 11, c. 22, n. 3, il raconte que plusieurs années tous les quinze jours elle „sumebat venerabile sacramentum" de la main de son curé, quem etiam multa providentia et subtilitate ad hoc uti oportebat, quia (illa) alias illud *insumere* non potuisset." Plus tard, le curé lui donnait même „pro ablutione" un peu d'eau, laquelle, si modique qu'elle fût, lui causait tant de difficulté dans la gorge „quod vix eam poterat *deglutire*": Evidemment ici l'„insumere" est le synonyme du „deglutire" et signifie littéralement de nouveau notre *innemen*, *inkrijgen*, *binnenkrijgen*. Nul ne dira que le mot „insumere" dans ce sens-là soit du bon latin, et M. Veratti ne pourra davantage avancer que c'est du „latin usuel", formé en Italie ou en France.

Pag. 11 et 12 de son *Chronicon montis S. Agnetis* il parle de Johannes d'Ummen, supérieur d'une petite congrégation de „devoti" sur le Mont Sainte-Agnès, à l'endroit même où le couvent fut bâti ensuite. „Si quis obedire paratus non fuisset, dit-il, hunc durius increpabat... Dicebat etiam *involuntarios* et pigros fratres esse falsos prophetas" etc. *Involuntarius* en latin usuel ne se disait que d'une action, jamais d'une personne, tout-à-fait comme l'italien *involuntario* et le français *involontaire*. Ici il se dit de frères *récalcitrants* et paresseux, de sorte qu'il est à la lettre notre *onwillig*. On pourrait objecter que les classiques connaissaient leurs *voluntaria auxilia*, leurs *voluntarii milites*", qui étaient même appelés *voluntarii* substantivement; que plus tard on aurait pu dire par analogie, *involuntarii milites* pour désigner des soldats malgré eux, comme il

y en a tant dans les derniers temps. Je répondrais que ce n'est point la même chose: les frères du bon Johannes d'Ummen n'étaient nullement des frères malgré eux, ils l'étaient devenus et le restaient de leur propre volonté, seulement ils étaient „involuntarii" d'obéir promptement, ils étaient, comme nous le disons „onwillig en traag".

Le contraire de cette expression-là était notre „willich ende bereit"; cette expression-ci je la trouve *De fideli dispensatore*, c. 2, § 5: „O Martha, multa potes operari opera bona, si sis *voluntaria et parata*". Et comme nous construisons notre *willig* avec l'infinitif, ainsi je lis dans la quatrième *Epistola* de Thomas: „Tunc relinquent vel inviti praesens saeculum, qui modo *voluntarii* non sunt *abrenuntiare* pompis ejus".

Dans son *Chronicon* il emploie les mots *antiquus* et *antiquitas* dans une signification peu ou point latine. Pag. 12, par exemple, „*antiquus* Reinerus" veut dire „le vieux Reinerus", pag. 62 „*antiqua* matrona" signifie „une *vieille* dame", pag. 26 „vir *multae artiquitatis*" signifie: „un homme d'un âge trèsavancé". On prétend que chez les classiques *antiquus* est quelquefois *senex* ou *grandaevus*, mais les exemples que j'en ai vus cités ne me semblent pas incontestables; pour la plupart poétiques, ils admettent tous le sens ordinaire. Si Cicéron et Cornelius Nepos parlent d'une *antiquitas generis*, ils n'ont jamais dit: *antiquitas viri cujusdam*. Je vois dans le dictionnaire italien de Buttura (Paris, 1832) que le mot *antico*, en dehors d'*ancien*, *antique*, se prend aussi pour *vieux;* ce n'est pas encore dire qu'il s'emploie aussi pour indiquer le grand âge d'une personne, et le mot *antichità* n'est traduit que par *antiquité*, *ancienneté*. On en déduira à bon droit que le latin usuel ne permettait point à Thomas de parler comme nous venons d'entendre. Ailleurs dans ce même *Chronicon* il se sert des mots classiques „senex", „grandaevus", „senectus", „provecta aetas". C'est qu'aux endroits cités il se laissa tromper momentanément par sa langue vulgaire, notre *oud* se disant dit pour *senex* et *antiquus* et notre *ouderdom* pour *senectus* et *antiquitas* indifféremment. Il aurait dû choisir les premiers, il prit les derniers de ces mots-là.

Dans sa *Vita Gerardi Magni* — qui vraiment était en quelque sorte un grandhomme bien que le „Magnus" ne soit qu'une traduction de son nom de famille „Groote" où „De Groot" — Thomas raconte qu'il était „studiosus in scripturis legendis", mais point „curiosus in pulchris libris habendis. Videns ergo quendam habere librum satis bene paratum, et quam sollicite illum inspiceret et complicaret, dixit: *Potius habeo quod* liber me custodiat, quam ego illum". Je sais que „potius habeo" de soi pourrait être l'équivalent assez bien latin de

„potius duco", et qu'en latin usuel l'objet de ce „potius" pouvait être indiqué par „quod" etc. Mais Gérard Groote, sans aucun doute, avait dit en hollandais: „Ik heb liever dat een boek mij bewaart dan ik het boek", et Thomas, quoique composant *proprio Marte* cette Vie, ne fit que mettre littéralement la phrase en latin. Apparemment il ne se doutait pas d'un „potius habeo" parfaitement classique.

P. 111, *Serm. ad novitios*, Serm. 3, n. 1: „Summi magistri virtutis... sunt Jesus et Maria, quos pro modulo tuae parvitatis *tibi anteponere* debes et tanquam praesentes intueri", et *Medit.* 13, n. 4: „Dominum nostrum Jesum Christum prae cunctis sanctis intuere, ac pro singulari exemplo abstinentiae *tibi antepone*". On voit que ce „sibi anteponere" signifie bien autre chose qu'un „sibi anteponere" latin. Thomas connaissait très bien l'expression latine; dans la sixième de ses *Orationes piae* il écrivit: „Teipsum *mihi proposuisti* in exemplum vivendi". Ce fut son hollandais *hem voerstellen* qui lui fit prendre le change.

De mortificatione sui ipsius, n. 3, je lis: „Ego volo apud *dilectum Dominum nostrum* manere, *transeat mecum* qualitercunque potest." Tout ceci est du plus pur néerlandais. Comme le français dit *le bon Dieu* et l'allemand *der liebe Herr Gott*, ainsi le hollandais dit *Onze lieve Heer* = „dilectus Dominus noster". Le „*transeat mecum* qualitercunque potest" est tout littéralement notre ancien *het vergae mit my woe* (ou *hoe*) *het mach*, ou le français: *Advienne que pourra*

Favere est employé par Thomas dans un sens que le mot latin n'admet en aucune manière; il s'en sert pour exprimer le néerlandais *gunnen*, mot si exclusivement propre à la grande langue teutonique que nulle autre ne peut parfaitement le traduire. *De solitudine* n. 4, je lis: „O dilecte Jesu, *hoc mihi favere* digneris", et *De fideli dispensatore*, c. 3, § 6: „Ut ab introductione Sponsi capias verbum illius, optime *faveo*." Dans le premier passage le „faveo" ou *gunnen* est à-peu-près synonyme de *vergunnen*, c'est-à-dire *accorder*, dans le second il ne peut se rendre que par une assez longue circonlocution.

De solitudine n. 4 je trouve: „Si *jus habeo*, bonum est mihi quod taceo et sustineo, quia multa quaerimonia non meliorat me; et si *injustitiam habeo*, tunc potius cedo tempestive quam tarde." C'est manifestement notre „Indien ik *recht heb*", et „indien ik *onrecht heb*." *Vallis liliorum*, c. 34, n. 1, je lis: „Cum acquisierint, *sive rectum*, *sive indirectum* fuerit, adhuc non contentantur." Ici la traduction littérale de notre *recht of onrecht* est encore plus frappante.

Au n. 7 du traité *De solitudine* il y a: „Oportet gratiam Dei exspectare et *cum paupertate me juvare* et pensare quod nec unius assis

valore dignus sum". Phrase manifestement néerlandaise „en met de armoê mij behelpen", ou, comme on disait anciennement, „mij helpen". Le sens est: „Il faut que je me fasse ou me résigne à la misère".

Le latin usuel ne connaissait pas davantage le verbe déponent *dispergi* dans le sens que Thomas y attache d'*être distrait*. En son traité *Vallis liliorum* c. 9, n. 1, il écrit: „Cum fueris multum *dispersus* et indevotus propter multiplices diaboli phantasias" etc., et c. 13, n. 2: „Ne forte per devia errem et *dispergar* per multas phantasias intus et extra," Ailleurs il se sert des termes usités *distrahi* et *distractus*. Le „dispersus" est tout littéralement notre mot usité encore à présent *verstrooid*, et le „dispergi" notre *verstrooid worden*.

Quand nous voulons prier quelqu'un de nous aider à impétrer quelque chose de telle ou telle personne, nous disons: „Spreek" ou „doe een goed woord voor mij bij hem". Thomas se sert de la même phrase: „Maria parata est ad loquendum verbum bonum ad filium suum Jesum pro anima tribulata et miseriam patiente," dit-il dans son traité *De disciplina claustralium*, c. 14, n. 1. Nul ne soutiendra que ce fût du latin usuel, et en français, par exemple „un bon mot" n'est pas tout-à-fait la même chose, on le sait.

Je termine ma liste de néerlandismes commis par Thomas à Kempis dans ses *Opera omnia* en dehors de l'Imitation de Jésus-Christ, car il me semble que M. Veratti lui-même, complètement édifié sur ce point, me prie de lui faire grâce de ceux que je pourrais avoir encore *in petto*.

Et ainsi j'ai maintenant rempli la tâche que mon savant adversaire m'a imposée dans son dernier écrit concernant la grande question.

J'ai prouvé de nouveau que les livres de l'Imitation de Jésus-Christ renferment de très-nombreux néerlandismes, et j'ose me flatter de l'avoir prouvé cette fois si victorieusement „que tous ceux qui savent un peu de néerlandais devront en convenir, à moins qu'ils se soient résolus de ne vouloir jamais être convaincus. Aussi ai-je bien à remercier M. Veratti de m'avoir forcé à traiter ces néerlandismes plus au long; dans mon livre, craignant d'ennuyer mes lecteurs, je n'y avais osé consacrer qu'une dizaine de pages.

A la réquisition du savant professeur modenais j'ai prouvé aussi que les dits néerlandismes se retrouvent pour la plupart dans les autres écrits de Thomas à Kempis, et que ceux-ci en offrent encore d'autres semblables. Ce travail, s'il n'était point, à vrai dire, indispensable, est bien fait toutefois pour corroborer la conviction.

Presque à la fin de son opuscule M. Veratti écrit: „Je me tiens

assuré (Io confido) que Mons. Spitzen, si versé dans l'étude de sa propre langue, mais bon connaisseur aussi de la langue italienne, verra par les comparaisons (da' riscontri) apportées par moi que la longue liste des néerlandismes de l'Imitation est de beaucoup diminuée, comme de mon côté j'admets que quelques-uns (alcune poche, quoi?) se prêtent à être pris pour des idiotismes de Flandre, et à être traduits à la lettre en bas et haut allemand". Dans la première partie de cette période il en a décidément trop dit, et dans la seconde il n'en dit pas assez. La longue liste de néerlandismes dressée par moi n'a nullement diminué de beaucoup: un très petit nombre seulement a succombé sans contredit sous les mains de M. Veratti, et, si un autre petit nombre a chancelé, c'étaient pour la plupart ceux que je n'avais pas moi-même donnés pour inattaquables. Le savant professeur en a donc visiblement trop dit: la grande, très grande majorité a tenu bon, est sortie du combat plus forte et plus vigoureuse que jamais. Quant à dire que quelques expressions se prêtent à être prises pour des néerlandismes, voilà qui n'est pas suffisant, il s'en faut du tout au tout. Déjà après avoir lu mon livre M. Veratti aurait dû convenir que plusieurs d'entre eux ne se prêtent nullement à être prises pour autre chose, maintenant il devra avouer qu'il en est encore de même de beaucoup d'autres.

Voici de quelle manière le savant professeur termine son travail: „La vraie question (concernant l'auteur de l'Imitation) est toute critique et se réduit, dans le conflit de preuves de diverses espèces, à connaître pour soi-même et à convaincre autrui que ce sont telles ou telles qui ont le plus grand poids." J'en conviens; mais précisément pour cela je suis loin d'accorder ce qu'il dit immédiatement avant: „La conclusion de cet écrit est que dans la question Gersénienne ou Kempisienne, la simple philologie ne donne pas le moyen de la terminer". Ces derniers mots, il est vrai, ne m'étonnent pas du tout; la philologie, si amateurs qu'ils en soient quelquefois du reste, dans cette question, les gersénistes ne l'ont jamais pu voir de bon œil; ils la trouvent ici un peu indiscrète et fort ennuyeuse; ils préfèrent de beaucoup se jeter dans les bras de la paléographie, qu'ils trouvent accommodante et complaisante. Enfin, je soutiens que non seulement dans nombre de questions critiques la philologie intervient de droit, mais qu'il y en a qu'elle, seule, peut terminer, et que la question dont il s'agit est de ce nombre. La paléographie, sans doute, est chose fort amusante pour les amateurs, mais combien elle est peu sûre quand elle ne peut s'appuyer sur des dates, c'est ce que l'on voit dans cette question elle-même, puisque les paléographes y diffèrent de la bagatelle de trois siècles. Au con-

traire, ce que vaut la philologie à elle seule, on l'a vu dans cet écrit. Elle prouve, à n'en pouvoir douter, que tels et tels paléographes se sont trompés; qu'il ne peut exister de manuscrits de l'Imitation antérieurs au 15ième siècle; qu'un néerlandais du 15ième siècle a composé le livre immortel. Or, d'un néerlandais du 15ième siècle au grand moine du Mont Sainte-Agnès il n'y a qu'un pas.

Quant à moi, n'étaient nos néerlandismes et que l'on pût me signaler dans l'Imitation de Jésus-Christ un seul italianisme, italianisme impossiblement *emprunté* à un écrivain italien, italianisme du reste parfaitement incontestable, je ne parlerais plus de Thomas que pour le renier, le combattre. J'essaierais de prouver que les copistes qui, en grande partie dans son pays même et de son vivant, ont mis son nom à la tête de leurs manuscrits se sont trompés; que ses contemporains, ses connaissances, qui dans leurs écrits lui ont attribué le livre, se sont abusés; que Johannes Busch lui-même, son ami et pendant plusieurs années à Windesheim son voisin, qui dans son *Chronicon Windesemense* atteste que Thomas a composé le livre, s'est abusé; que Thomas en personne, qui lut — je l'ai prouvé — le *Chronicon* de Busch à peine achevé, qui en copia [1]) le passage où le livre lui est attribué par Busch et ne contredit aucunement ce témoignage, qu'il se contenta de ne pas reproduire par modestie, que Thomas, dis-je, s'est trompé lui-même. L'éminent professeur italien ne prétend pas que l'Imitation présente un seul italianisme bien assuré, il convient que les italianismes mis en avant par quelques gersénistes ne le sont point véritablement. Eh bien, il ne lui reste donc plus, ce me semble, s'il ne veut pas faire l'aveugle, je dirais presque: s'il veut être de bonne foi, qu'à s'incliner devant les si nombreux néerlandismes dont l'Imitation est empreinte, et de se dire: „Errare humanum est". Une autre célébrité italienne, l'historien Cantù, en est noblement venu là; après s'être déclaré jusqu'ici en faveur de Gersen, il s'est récemment converti à Thomas à Kempis. Si M. Veratti, qui entendant un peu le hollandais doit, maintenant surtout, beaucoup mieux être à la hauteur de la ques-

---

1) J'ai cité divers passages assez longs du *Chronicon Windesemense* et du *Chronicon montis S. Agnetis* qui s'accordent à la lettre: j'ai prouvé que c'est Thomas qui a copié Busch. Aussi ce dernier dit-il dans sa préface: „Aggrediar conscribere ea quae coram positus oculis ipse perspexi, aut a meis majoribus frequentius audivi", tandis que Thomas dit disertement: „Pauca de pluribus collegi, quae vel a senioribus nostris didici, aut *ex aliorum scriptis accepi*". Ces déclarations-là seules font crouler l'hypothèse de quelques-uns d'après laquelle ils auraient puisé tous deux dans une source écrite commune. Busch n'a puisé d'aucune source écrite; une des sources écrites de Thomas c'était Busch.

tion, pouvait se résoudre à suivre ce magnifique exemple, je me flatte qu'à eux deux ils amèneraient toute l'Italie à reconnaître la vérité.

Il y en aura peut-être qui seront d'avis que l'on ne perd rien à laisser indécise une question qui paraît être purement historique ou critique et qui par cela même semble proprement oiseuse; que ce serait certainement aussi l'opinion de l'auteur dont il s'agit lui-même, puisqu'il donne la leçon: „Non quaeras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende" (L. 1, c. 5, n. 1). Pour commencer par cette citation, je réponds que l'écrivain aussi sage que pieux n'a nullement eu l'intention qu'on lui prête. Par exemple, il aura lui-même beaucoup tenu à savoir si c'était un écrivain sacré, ou un père de l'Eglise, ou quelqu'autre saint qui avait écrit tel ou tel passage. Aussi dit-il seulement dans le contexte que l'on ne doit pas regarder si l'écrivain a été ou non un homme de grande érudition: „utrum parvae aut magnae litteraturae fuerit" [1]). Il avait probablement en vue les écrits de son ami Henri Mande et d'autres qui ne possédaient pas trop d'érudition. En de tels cas il veut que l'on ne fasse attention qu'à ce qui est dit. Eh bien, dans notre cas je soutiens que pour bien saisir le sens de ce qui est dit, il importe beaucoup, il est nécessaire même de savoir qui l'a dit; je soutiens que pour comprendre parfaitement l'Imitation de Jésus-Christ il importe beaucoup, il est indispensable de savoir qu'elle est écrite par Thomas à Kempis. Voilà ce qui résulte déjà en partie de plusieurs observations que je viens de soumettre au lecteur. J'ai prouvé qu'il y a dans l'Imitation des locutions, des constructions, des phrases qui ne s'expliquent que par la langue néerlandaise du quinzième siècle, la langue, le siècle de Thomas. J'ai montré, soit dans mon livre soit dans l'appendice, que pour bien saisir plusieurs allusions historiques il faut savoir que le livre fut écrit à une époque où il n'y avait point d'empereur, mais seulement un „rex" (sacri imperii Romani) et un „papa"; qu'il fut écrit en 1416 ou 1417; que l'auteur demeurait près de notre bonne ville de Zwolle; qu'il appartenait à la congrégation religieuse de Windesheim de fondation alors assez récente; qu'il usait évidemment du Bréviaire Windesémien. Les allusions se rattachant à ces faits-là ont été élucidées par moi, et mon savant ami le P. Victor Becker [2]) s'est chargé de continuer la besogne en expliquant quelques autres encore.

---

1) Ainsi Thomas écrit dans son *Hortulus rosarum*, c. 6, n. 1: „Veritas non est aspernanda a quocunque simplici proferatur".

2) Voir son excellent livre *L'auteur de l'Imitation et les documents néerlandais* par Victor Becker, S. J. La Haye, Martinus Nijhoff, Bruxelles, F. J. Olivier, Londres, D. Nott. 1882.

De là on voit déjà combien la question dont il s'agit est peu oiseuse, et combien on perd à vouloir la laisser indécise. On y perd davantage. On y perd de n'avoir pas le courage requis pour satisfaire à un noble besoin, qui est en même temps un devoir, du cœur humain, celui de reconnaître la vérité dès qu'elle se montre, claire, suffisamment évidente, dût-il même en coûter le sacrifice d'une opinion préconçue, sucée presque avec le lait et qui en est d'autant plus chère. On y perd de manquer à un devoir plus impérieux encore, celui de payer le tribut d'hommage à qui de droit. Voilà bien, à coup sûr, ce qu'une postérité reconnaissante doit aux grandes âmes qui ont illustré l'humanité déchue: l'honneur, la gloire, et heureuse ment, c'est en s'acquittant de cette dette-là que notre pauvre humanité tend en même temps à se relever, à s'ennoblir elle-même. Certes, aux yeux de beaucoup à présent ces grandes âmes n'y gagnent rien: elles ne sont plus; elles ne furent pas même; ce qu'elles croyaient être de perpétuel et de sublime n'était en réalité qu'une étincelle ordinaire, phosphorescence éphémère qui s'éteignait à leur trépas. Pour le chrétien, grâces à Dieu, ces grandes âmes existent encore, elles existent plus vivantes, plus pures, plus nobles, plus grandes, enfin, que jamais. Or, si ici-bas elles ont fui un honneur et une gloire qui leur étaient dangereux et pouvaient leur devenir fatals, il faut bien que là-haut, où elles n'ont plus rien à craindre de la faiblesse humaine, elles jouissent et se réjouissent en Dieu de la gloire qui leur est rendue par nous, et qu'elles en reçoivent, par conséquent, un surcroît de félicité immortelle. Eh bien, ce surcroît de béatitude il est temps de le procurer plus abondamment à la grande âme du Mont Sainte-Agnès qui avait nom Thomas à Kempis.

II.

A l'heure qu'il est, l'opuscule de M. Veratti auquel je viens de répondre n'est plus „son dernier écrit concernant la grande question", comme je l'appelais plus haut. On avait presque fini d'imprimer ma *Réponse*, lorsque l'infatigable adversaire de Thomas à Kempis a eu la bienveillance de me communiquer les feuilles à peine achevées d'un nouveau travail portant pour titre *Della antichità della classica versione toscana del libro De Imitatione Christi* [1]). Je ne puis manquer d'examiner à cette occasion le nouvel écrit de l'éminent professeur, et ce d'autant moins que, dans une longue note au bas des premières pages, j'y trouve une assertion se rattachant à la question de mes néerlandismes.

J'ai réfuté, comme on l'a vu, ce que M. Veratti avait opposé au néerlandisme „Och teporis et negligentiae status nostri". En attendant, le docte écrivain s'est ravisé: il s'est souvenu d'une interjection espagnole suivie du génitif; il a vu qu'il avait eu tort de dire, qu'une telle construction est „innaturale", qu'elle est même „un mostro grammaticale". En a-t-il profité pour confesser franchement sa méprise? Point; voici de quelle manière il cherche à sortir de l'impasse. „Mon assertion se rapportant à une *période*, dit-il, ne peut être rapportée à une *exclamation* (interjection). Je ne pouvais pas dire que dans aucune langue l'exclamation ne peut être suivie d'un génitif. Le *ay de mi* espagnol me le défendait".

Mon digne contradicteur, j'en ai la ferme espérance, y repensera bien encore une fois, et il verra qu'il aurait eu tort même s'il avait véritablement pensé à une période. Une période composée de génitifs seuls serait-elle une monstruosité grammaticale qui ne puisse exister dans une langue quelconque? J'en serais vraiment désolé, ne fût-ce que pour le coup terrible qu'en recevrait la réputation si haute et si légitimement acquise de M. le professeur Veratti, mon redoutable

---

1) Publiée, comme d'ordinaire, dans le recueil modenais *Opuscoli Religiosi Letterari e Morali*.

adversaire, mais en même temps — je suis fier de pouvoir le dire — mon excellent ami. Vous figurez-vous? M. Veratti lui-même se serait rendu coupable de rien moins que du crime de lèse-majesté à l'égard de la langue humaine, à l'égard d'une langue humaine à laquelle il doit tant, qu'il aime tant, qui est en effet une des plus belles langues connues, à l'égard de la langue italienne! N'a-t-il donc pas tout récemment encore produit une période qui est un monstre en grammaire italienne? N'a-t-il pas osé mettre à la tête de son dernier travail: „Della antichità della versione classica toscana del libro De Imitatione Christi"? Période composée, s'il vous plaît, de *cinq* génitifs consécutifs, et ce, notez-le bien, sans „exclamation" ni interjection aucune. Quant au passage mentionné de l'Imitation, il n'est pas même exact de dire qu'il contienne une période de génitifs seuls; ce n'est qu'une phrase, qu'un membre de la période, où se trouvent les génitifs. La période entière la voici: „Och teporis et negligentiae status nostri, quod tam cito declinamus a pristino fervore, et jam taedet vivere prae lassitudine et tepore".

Que le premier membre de cette période-là soit une monstruosité grammaticale à cause des deux ou trois génitifs se régissant l'un l'autre, c'est ce que le savant professeur, quoi qu'il en dise, n'a pu imaginer. C'est bien la construction de l'„Och" avec ces génitifs qu'il a voulu gratifier de cette belle qualification. N'a-t-il par disertement dit, que le vieux traducteur (de Windesheim) a matériellement transporté dans sa langue *cette construction non naturelle* („innaturale") parce qu'il ne l'entendait pas? Ne m'a-t-il pas défié de prouver *qu'une telle constructiou* était employée alors aussi par ceux qui écrivaient *marte suo?* Non, on le voit, M. Veratti y a repensé; l'interjection espagnole, construite avec le génitif, lui est venue à l'idée et lui a ouvert les yeux. Quant aux interjections construites avec le génitif par les grecs et les latins classiques, aujourd'hui même il ne s'en est pas encore ressouvenu. Conséquemment, au lieu d'écrire: „Je ne pouvais pas dire que dans ancune langue l'interjection ne peut etre suivie d'un génitif", il eût été plus chevaleresque d'écrire: „Je n'aurais pas dû le dire; je me suis quelque peu trompé".

En général, je l'avoue, l'impression que le tout dernier travail de M. Veratti a faite sur moi n'est guère favorable. C'est de nouveau la vieille rengaine. A tous nos manuscrits datés, à tous nos arguments extrinsèques en faveur de Thomas à Kempis le digne professeur ne répond qu'en posant, pour ainsi dire, la question préalable; il n'y répond qu'en nous opposant des manuscrits sans date de l'Imitation, auxquels il se plaît à assigner arbitrairement une date mortelle pour Thomas à Kempis.

Cette fois-ci ce sont de vieilles *versions* qu'il nous oppose, et il en compte trois.

L'une, la première, c'est une traduction hollandaise; c'est — j'ai vraiment été stupéfait en le lisant — c'est la version contenue dans un manuscrit qui se trouve à Vienne, et publiée par le P. Wolfsgruber. C'était pour moi une vieille connaissance que cette traduction hollandaise. J'avais déjà prouvé dans mon livre qu'elle ne peut remonter à l'époque que le P. Wolfsgruber a voulu fixer. D'après ce docte écrivain lui-même le codex qui la renferme, paléographiquement jugé, doit être plus jeune que le codex connu de Leide qui, ainsi que je l'ai montré, n'a pu être écrit longtemps avant 1450. Le codex Viennois, tout comme celui de Leide, ne contient pas les quatre livres de l'Imitation seuls, on y voit ajoutés, par le même copiste deux autres traités composés par Thomas, lesquels même sont appelés „le cinquième" et „le sixième livre de l'Imitation de Jésus-Christ". Nonobstant tout cela le P. Wolfsgruber a prétendu que soit le codex, soit la version reproduite dans le codex — car il dit tantôt l'un, tantôt l'autre — remonte aux premières années du 15ième siècle au plus tard. Le fait que le codex renferme aussi deux autres traités de Thomas n'embarrassa aucunement le docte écrivain; il en nia tout simplement l'authenticité, sans se lier les mains toutefois pour en défendre l'authenticité, quand ceci pourrait, à une autre époque, servir au besoin de la cause, liberté dont il a réellement usé dans son livre portant le titre *Giovanni Gersen* [1]).

En lisant le dernier opuscule de M. Veratti, j'étais fort désireux de voir les nouveaux arguments, par lesquels il prouverait la haute antiquité de cette traduction hollandaise. J'ai été complètement frustré: l'éminent professeur a cru pouvoir se dispenser de fournir de nouvelles preuves; il veut que l'on ajoute purement et simplement foi a celles du P. Wolfsgruber. C'est évidemment en exiger trop. Depuis que le docte Bénédictin a publié son livre *Giovanni Gerson*, c'en est fait de son autorité dans le monde savant.

La plus vieille traduction hollandaise est celle du premier livre seulement que j'ai découverte dans les „Emmanuelshuizen" de notre ville de Zwolle. Elle date, comme je l'ai prouvé dans mon livre, de 1420 ou de 1419, et elle fut faite au couvent de Windesheim, d'après un autographe de Thomas à Kempis, par son ami le pieux Jean Scutken. Dans le même codex celui-ci copia trois sermons et une longue lettre du père Jean de Schoonhoven, alors encore vivant,

1) Pag. 90

et appartenant également à la Congrégation de Windesheim. Quant au codex de Deventer, provenu probablement d'une maison des frères ou des sœurs de la Vie Commune, dans lequel feu le savant évêque de Harlem, Mgr. F. J. Van Vree, découvrit deux chapitres du quatrième livre de l'Imitation, il ne remonte pas si haut. Après ce temps-là dans notre patrie on a découvert plusieurs autres manuscrits, surtout de la seconde moitié du 15ième siècle, renfermant de même quelques chapitres ou quelques morceaux de l'Imitation; j'en ai actuellement deux chez moi, appartenant aux „Emmanuelshuizen".

Le codex du P. Wolfsgruber provient, sans aucun doute, également d'un couvent des chanoines réguliers de Windesheim, ou d'une maison soit des frères soit des soeurs de la Vie Commune. C'est dire qu'il provient du cercle de Thomas à Kempis.

La deuxième version dont M. Veratti se plaît à forger une arme contre notre pieux moine du Mont-Sainte-Agnès, c'est une traduction française des trois premiers livres que l'on a intitulée *De l'internelle consolation*, traduction attribuée par quelques-uns à Gerson. Dans une note le savant professeur nie qu'il en existe de très vieux manuscrits, et selon lui elle n'apparaît que dans des éditions de la fin du 15ième siècle. Néanmoins dans le texte il conclut: „Il reste donc beaucoup plus probable que la version fut faite d'après quelqu'un des nombreux manuscrits du texte latin existants en France et en Italie, que d'après un manuscrit alors très récent, importé de la Belgique". Pourquoi cela reste-t-il beaucoup plus probable? c'est ce que M. Veratti a négligé de nous communiquer. De mon côté j'ai à lui communiquer bien des choses qu'il aurait dû savoir, ou plutôt dont il eût dû se ressouvenir, car je ne puis presque pas admettre qu'il ne les ait pas sues. C'est chose connue qu'il existe un *manuscrit* du livre *De l'internelle consolation*: le codex de Valenciennes, originaire de Bruges. C'est chose connue que ce codex fut écrit en 1462. C'est chose connue qu'alors, en Hollande, il existait des manuscrits de l'Imitation depuis une quarantaine d'années. C'est chose encore inconnue, mais certaine, que le codex *Paris* 3591 (le codex dit Thévenot), datant de l'an 1430 au plus tard, fut importé de Hollande, et qu'il fut écrit à deux lieues et demie de Zwolle, au Mont-S. Jérôme par le frère de la Vie Commune, „Gobelinus à Kempis", voisin, ami, ancien condisciple de Thomas à Kempis.

Voici pourquoi c'est chose certaine. La bibliothèque de Wolfenbüttel possède un codex (G. 9509) en parchemin et d'une magnifique écriture que M. Hersche a été le premier à mettre dans tout son jour. Ce codex contient le premier livre de l'Imitation, suivi de quelques autres traités dont un de Thomas à Kempis, et un du père Carthusien Guigon, à la fin duquel on lit: „Anno domini MDCCCCXXIIII circa festum palmarum scriptum in monte sancti jeronimi doctoris eximii". Le Mont-S. Jérôme est situé près du village Hulsbergen, à deux lieues et demie de Zwolle, il y avait une maison des frères de la Vie Commune, qui était une filiale de celle de Zwolle. Un des fondateurs de cette maison-là fut l'éminent frère „Gobelinus à Kempis", dont un autre frère [1]) a écrit une biographie fort intéressante, qui fut publiée par Rosweyde à la suite de ses *Vindiciae Kempenses*. Par cette biographie on voit que „Gobelinus" ne fut pas — ce que quelques-uns ont cru — le frère charnel [2]) de Thomas, mais qu'il en avait été à Kempen le condisciple, et qu'il en est resté l'ami, comme il en était le voisin, au Mont-St. Jerôme. Voici, entre autres détails, ce que le biographe rapporte au sujet de Gobelinus: „Artificiosus erat scriptor et diligens, et communiter scripsit scribenda pro pretio ad subveniendum inopiae domus. Scripsit et quaedam pro domo, et maxime extra horas communis laboris. Tam diligenter a mane usque ad vesperam scripsit, ut dominus Martinus, secundus rector domus, de eo narraret, quod vix credore posset manum illam debere corrumpi, quae tam multas legibiles litteras pro roboratione orthodoxae fidei, et instructione fidelium cum tanta devotione et pia intentione scripsisset". Que Gobelinus vivait encore en 1424, c'est ce que prouve un document officiel daté du 28 Décembre 1424, que l'on peut voir dans la *Historia episcopatus Daventriensis* de Lindeborn pag. 493—497. Il n'est donc nullement douteux que c'est bien lui qui a écrit le beau codex de Wolfenbüttel G. 9509.

Eh bien, ce fut le même Gobelinus de Kempis au Mont-S. Jérôme

1) Ce fut bien, sans donte, Hermannus de Bercka. Dans son *Historia episcopatus Daventriensis* Lindeborn dit (png. 502): „Possem eorum integrum attexere catalogum, cum habeam Annotationes P. Hermanni de Bercka, accuratissimi fratrum biographi".

2) Gobelinus fut praboblement le frère charnel d'un confrère de Thomas au Mont-Sainte-Agnès: „Anno MCCCXCIX, écrit-il, fuit investitus frater Godefridus Kempis ... ex diocesi Coloniensi natus, sciens bene scribere, legere et cantare. Hic unum Missale pro summo altari et tria Antiphonaria scripsit, et plures libros illuminavit (*Chron. mont. S. Agnetis*, pag. 26). Godefridus excellait donc aussi à écrire tout comme Gobelinus.

qui écrivit un autre codex, avec lequel les gersénistes ont voulu battre monnaie et que Mabillon lui-même jugea du 14ième siècle: le codex Thévenot (*Paris* 3591). Le savant père Dominicain H. Denifle, depuis peu sous-archiviste au Vatican, ayant examiné soigneusement ce codex, atteste qu'il date de la même époque que celui de Wolfenbüttel: l'écriture et la ponctuation toute particulière, dit-il, sont identiques, et il y a dans les deux codices trois traités identiques se suivant dans un ordre également identique [1]). Seulement comme le codex Thévenot renferme aussi le deuxième et le troisième livre de l'Imitation, il doit bien, à mon avis, être de quelques années antérieur à celui de Wolfenbüttel qui n'en contient que le premier seul. Gobelinus ayant écrit presque toujours „pro pretio ad subveniendum inopiae domus", il est très probable que le codex avait été commandé, et, en tous cas, qu'il fut expédié bientôt au dehors, et cela en France.

Voyons l'histoire d'un codex non moins remarquable, le codex *Gerardi-montensis*, que les Gersénistes ont de même souvent opposé à Thomas à Kempis. Ecoutons d'abord Mgr. Malou.

„Le manuscrit de *Grammont*, trouvé dans le monastère des Bénédictins de cette ville [2]), est écrit en grandes lettres. Mabillon, qui le jugeait le plus ancien de tous les manuscrits de l'Imitation, en a inséré le *fac-simile* dans son célèbre ouvrage sur l'*Art diplomatique*, comme spécimen des manuscrits du 14ième siècle. Ce manuscrit ne porte aucune date: mais le P. Almaert, bibliothécaire du monastère de Grammont, déclara sous serment et devant notaire [3]) en 1663, que, treize ans environ avant cette époque, il avait lu sur le dernier feuillet de ce volume, l'inscription suivante, qui en avait été arrachée plus tard: *Ce livre a été écrit par frère Louis de Monte, qui mourut avant l'année mil quatre cent*".

„Comme on ignore, dit Dupin, par qui cette note a été faite et à quelle époque, et comme ce manuscrit renferme d'ailleurs l'ouvrage de Thomas à Kempis, *De disciplina claustralium* (écrit de la même main que l'Imitation), c'est en vain qu'on le produirait pour prouver que l'Imitation est antérieure à Thomas".

---

1) *Zeitschrift für Katholische Theologie.* Innsbruck 1883, Pag. 735.

2) Il fut cédé depuis aux Bénédictins de *St. Germain-des-Prés* (à la marge inférieure du premier feuillet on lit: „Sti. Germani a Pratis N. 337") et se trouve à présent dans la Bibliothèque Nationale de Paris (n. 1356 des Mss. latins). S.

3) Les Bénédictins n'ont pas négligé d'envoyer au fameux Congrès de 1671 les „litterae notarii publici Bruxellensis' attestant ce fait. Voir le compte-rendu de la séance du 15 Août 1671 chez Canetti *Notizie biografiche di Giovanni Gersenio.* Vercelli, 1879.

„Loin d'accepter le jugement attribué à Mabillon, au sujet du manuscrit de Grammont, le P. Du Molinet, chanoine de Ste Geneviève, a cité ce jugement, comme une preuve des méprises qui déparent la *Diplomatique* du savant Bénédictin. Le P. Molinet prouve clairement que ce manuscrit est contemporain de Thomas à Kempis, dont il renferme un ouvrage incontesté, écrit de la même main que le livre de l'Imitation de J.-C. Les auteurs du Nouveau *Traité de diplomatique*, pour laver dom Mabillon leur confrère de ce reproche, soutiennent que ce grand écrivain a placé le spécimen de manuscrit sur une planche qui porte ce titre: Scripturae saeculi XIV et XV, comme s'il eût voulu laisser la chose indécise: et qu'il a expliqué le doute qu'il éprouvait lui-même sur l'âge de ce manuscrit, lorsqu'il a dit, après avoir rapporté le jugement de ses confrères, qui le fixèrent au XIVe siècle: .... *Alii oculis suis ex specimine judicent* .... *Que tout le monde en juge d'après le spécimen qu'il a sous les yeux.* Ces savants Bénédictins nient donc que Mabillon ait rangé le manuscrit de Grammont parmi ceux du XIVième siècle, et ils avouent que s'il l'avait fait, il se serait trompé".

„M. Daunou, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, écrivait, en 1826, que l'écriture du manuscrit de Grammont a été jugée du XVe siècle, de 1430 à 1440, par les experts qui l'ont examiné dans ces derniers temps".

„Comment se fait-il que M.M. Thomassy et Ch. Vert, sans répondre à ces autorités sans doute fort respectables, soutiennent encore aujourd'hui que le manuscrit de Grammont appartient au XIVe siècle, et que dom Mabillon a bien jugé?"

„Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que le manuscrit de Grammont est postérieur à l'époque où Thomas à Kempis écrivit le livre de l'Imitation" [1]).

Après le savant évêque de Bruges, le P. Santini a examiné le codex de Grammont, le 3 Mai 1880, et il en rapporte heureusement le contenu tout entier; par sa notice on voit que le fameux codex, en dehors des quatre livres de l'Imitation, ne renferme pas seulement le traité *De disciplina claustralium*, mais un très-grand nombre d'autres traités encore de Thomas à Kempis. J'en parcourus la liste [2]); je songeai au codex célèbre écrit par Thomas lui-même l'an 1441, j'en parcourus également la liste: je fus tout ébahi, je vis que les

1) *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ.* (1858). Pag. 188—191.

2) *I diritti di Tommaso da Kempis*, 11, 247 sq.

deux codices sont identiques. Ce ne sont pas seulement de part et d'autre les mêmes 13 livres ou traités avec leurs suppléments respectifs d'„Orationes", mais encore, ils se suivent presque toujours dans le même ordre. Il y a dans le manuscrit de Grammont, tout comme dans l'authographe de 1441, d'abord les quatre livres de l'Imitation, puis le traité *De disciplina claustralium*, puis l'*„Epistola quaedam satis utilis ad quemdam regularem*, puis *Libellus spiritualis exercitii*, puis *Libellus de recognitione propriae fragilitatis*, puis *Recommendatio humilitatis*, etc. et les deux codex se terminent par *Quaedam brevis admonitio spiritualis exercitii.* Quatre ou cinq petits traités un peu diversement placés, voilà toute la différence entre les deux codices dont il est question.

Ce fait-là est d'autant plus remarquable que, d'après l'observation du P. Santini, l'écriture du codex de Grammont est visiblement celle d'une main allemande ou hollandaise, et que, suivant le témoignage du P. Denifle [1]), la ponctuation même est tout-à-fait la ponctuation toute particulière de l'autographe de Thomas à Kempis.

Nul ne soutiendra qu'une ressemblance si parfaite même dans les détails les plus minutieux soit simplement l'effet d'un cas fortuit: il faut admettre de toute nécessité ou que les scribes ont copié tous deux un codex identique, ou qu'ils se sont copiés l'un l'autre. Comme les manuscrits renferment des ouvrages de Thomas à Kempis, le codex identique commun devrait être cherché dans le cercle du Mont-Ste Agnès, d'autant plus que c'est de ce cercle seulement que sont sortis tous les manuscrits de l'Imitation portant la ponctuation toute particulière de Thomas. Le codex copié n'a même pu se trouver originairement nulle part qu'au Mont-Ste Agnès lui-même, puisque c'est là que Thomas a écrit l'autographe de 1441. Or, comme au Mont-Ste Agnès on n'a jamais connu un codex de l'Imitation copié par Thomas, lequel y a été toujours pris pour l'auteur, il faut que le codex de Grammont ait été immédiatement ou médiatement copié sur le célèbre autographe de l'an 1441.

Je crois avoir toutes les données historiques requises pour prouver qu'il est une copie de cet autographe lui-même, et qu'il a été écrit au Mont-S. Jérôme par un confrère de „Gobelinus à Kempis" qui avait nom „Ludovicus" et qui signait „Ludovicus de monte" (S. Hieronymi). Evidemment il n'a été écrit qu'après l'an 1441; aussi l'écriture n'est plus celle du codex Thévenot et du codex de Wol-

---

1) *Zeitschrift für Katholische Theologie*, l. c.

fenbüttel, „Gobelinus", d'après son biographe, étant décédé „anno Domini M.CCCC.XLIII in die S. Cyriaci et sociorum ejus."

Dans le „Gerardimontium" (*Grammont* ou *Geraerdsbergen*) de „Joannes van Waesberghe", édité l'an 1627, on lit (c. 2. pag. 37): „Affines fluvio Tenerae sunt reliquiae Domus Fratrum S. Hieronymo quorum hic antiquitus ludus litterarius fuit a Jacobo Marchantio frugifer celeberque dictus, loco ob aëris temperiem et proximum fluminis transitum ad instruendam juventutem natura maxime idoneo, unde viri aeternum suspiciendae eruditionis prodierunt. Deficiente vero fratrum numero (apparemment du temps de la soi-disant Réformation), reditus fuerunt uniti seminario Episcopali Gandavensi alterius diocesis (probablement tout de même comme, lors de l'érection des nouveaux évêchés sous Philippe II, les „reditus" du couvent au Mont-Ste Agnès furent assignés au nouvel évêché de Deventer).... Auctor Hieronymitarum (les frères de la Vie Commune) est Gerardus De Groote Daventriensis" (par son disciple Florentius Radewijns).

„Excitavit Gerardus per Galliam, Belgicam et Germaniam gymnasia, in his Daventriense, Zwollense, Doesburgense, Ultrajectense, Groningense, Goudanum in Hollandia, Bruxellense, Sylvaeducense, Mechleniense [1]), Gandense, Winocibergense et *Gerardimontanum* in Brabantia, quo ultimo, egressis Hieronymitanis, docuerunt" etc.

Conséquemment, outre le couvent des Bénédictins, il y avait alors à Grammont une maison des frères de la Vie Commune venus de Hollande, et très probablement en partie de Hulsbergen, c'est-à-dire du „Mons S. Hieronymi". Que les frères du Mont-S. Jérôme étaient employés à fonder des maisons en Belgique, c'est ce que l'on peut voir dans Lindeborn qui possédait encore le „Necrologium" des frères de Hulsbergen, dont il cite ce passage: „Anno 1444 ipso die S. Lamberti Episcopi obiit dilectus frater noster Andreas de Elborgh Sacerdos et Rector novae Congregationis Domus Clericorum in Brabantiae Civitate Antverpiensi" [2]) etc.

A ces faits-là il faut rattacher la note qui se trouve dans le codex de Grammont et surtout ce qui est rapporté au sujet du codex dans

---

1) Van Waesberghe a oublié le collège de Louvain, fondé en 1433 par Henricus Wellens ...„Is zelo pietatis ductus et fama *scholarium* (sic vocabant clericos in com muni viventes) Daventriensium advocatis ex illo loco Fratribus ejusdem instituti Collegium ad honorem divi Martini Anno 1433 in Februario instituit testamento suo"...

„...Fratres enim illi *docendo scribendoque* se exercebant". Ce sont les mots du document rapporté par Lindeborn, pag. 123.

2) *Historia Episcopatus Daventriensis* (Coloniae Anno 1670) pag. 115.

12434 des Mrs. Lat. de la Bibliothèque Nationale de Paris, intitulé *Recueils des pièces sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. Chr.*, que le P. Santini cite fort à propos.

La note que l'on voit à présent dans le codex: „Hic liber conscriptus fuit a fratre Ludovico de Monte qui obiit ante annum millesimum quadringentesimum" est d'une main postérieure; elle ne s'y trouvait pas même encore lors du congrès Gersénistique de 1671. Peut-être y fut-elle mise bientôt après le congrès par le P. Almaert, bibliothécaire du couvent des Bénédictins à Grammont, dont fut présenté au congrès l'acte notarié attestant qu'il l'y avait vue auparavant. Par qui cette note avait-elle été auparavant écrite sur le dernier feuillet du codex? Il n'y a presque pas à douter que ce fût par le P. Maur Vaudet. A la pag. 59 des dits *Recueils*, celui-ci, en envoyant le codex à Paris (pour servir au Congrès, sans doute), se plaint aussi que l'on en a arraché le dernier feuillet, où „nomen scriptoris rubris literis exaratum erat quod me vidisse et legisse sancte testor; nomen erat *Ludovicus*[1]) *de monte. Qui autem anno conscriptus fuerit expresse* (expressum?) *non habebatur*, quare consului cathalogum Religiosorum quem penes me habeo, qui incipit ab anno 1400, in quo nomen illius non habetur: unde satis manifeste colligitur fuisse antiquior, cum se monachum s. Adriani inscripserit, et ipse character satis antiquitatem libri demonstrat".

C'est donc à la suite de ce raisonnement du P. Vaudet que la note fut ajoutée sur le dernier feuillet. Selon lui le codex devait avoir été écrit par un frère du couvent: or, comme un frère Ludovicus n'avait pas existé après 1400, il devait être décédé avant cette année. Le P. Vaudet se trompa. On lit, il est vrai, à la marge supérieure de la deuxième page du codex: „Mon. rii S. Adriani Gerardim. S."; mais ce n'est là que la note de propriété ajoutée après coup, ce n'est nullement la note indiquant le copiste, laquelle ne se mettait jamais à tel endroit. Que le „character" ou l'écriture du codex ne révèle ancunement l'époque d'avant 1400, c'est ce que nous venons de voir. Aussi le copiste, évidemment, ne pouvait-il être un religieux du couvent; d'après le témoignage du P. Vaudet lui-même, il avait signé „Ludovicus de monte"; s'il eût été Bénédictin, il aurait signé „*Frater* Ludovicus". Tout porte à penser que ce „Ludovicus de monte" fut un frère de la Vie Commune, un „Hiéronymita" de la maison du Mont-S. Jérôme près de

---

1) Il n'y avait donc pas „*frater* Ludovicus de monte", comme le P. Almaert croyait ou disait par mégarde, persuadé, que ce Ludovicus était un religieux de son couvent.

Hulsbergen. Comme les frères de la Vie Commune ne prononçaient pas les vœux monastiques, ils n'étaient que prêtres ou „clerici" séculiers et ne portaient pas le titre officiel de „frater", réservé aux religieux. Aussi aucun d'eux n'a jamais signé „frater N. N." J'ai sous les yeux plusieurs lettres de Florentius lui-même et de ses confrères, copiées par Thomas à Kempis dans le petit codex qu'il acheva à Deventer l'an 1399: ils y ont signé simplement: „Flo" (rentius), „Wil"(helmus), „Jo"(hannes), „Rey"(nerus) etc. Les mots „de monte" méritent aussi d'être bien notés. „De monte" peut être le nom de famille, mais peut tout aussi bien indiquer le nom de domicile. Eh bien! je doute fort que le nom de la ville flamande Grammont ou Geraerdsbergen ne fût abrégé alors et ne soit abrégé encore aujourd'hui de cette manière, tandis que, de l'autre côté, il est certain que le nom de la maison du Mont-S. Jérôme l'était. Tout de même, en parlant du couvent au Mont-Ste Agnès, on disait „conventus de Monte", „prior de Monte" etc.: le *Chronicon Windesemense* en fait foi.

La note seule, en conséquence, mise sur le dernier feuillet du codex par le copiste lui-même, remplacée ensuite par une autre note, nous ramène à la conclusion établie plus haut que le codex a été copié sur l'autographe de Thomas; seulement elle montre de plus que le codex a été écrit près de Hulsbergen par „Ludovicus", frère de la Vie Commune ou „Hieronymita" du Mont-S. Jérôme. Cette particularité nous rend l'explication de la chose tout-à-fait simple et facile. D'après les us et coutumes de la Congrégation de Windesheim, Thomas, son codex à peine achevé, devait le porter au prieur de son couvent afin d'être lu et approuvé par celui-ci; cela fait, il devait le déposer entre les mains du bibliothécaire („librarius") pour être gardé et pour être prêté „de bonne grâce" (bénigne) aux frères qui le demanderaient et même aux „externes" [1]), moyennant un reçu ou un gage à donner par ceux-ci [2]). Eh bien, comme je l'ai déjà démontré, parmi les „externes" ce furent particulièrement les frères de la Vie Commune de Hulsbergen qui étaient liés avec les religieux du Mont-Ste Agnès: on leur prêta donc de bonne grâce l'autographe de Thomas à Kempis et ce fut „Ludovicus de monte" qui le copia.

Celui-ci envoya son codex à ses confrères dans la maison de Grammont en Belgique, et lors de la suppression de cette maison-là

1) *Chronicon Windesemense*, 467.
2) *Constitutiones*, P. 11, c. 12.

le codex passa aux mains des Bénédictins, dont les successeurs, un siècle après, n'en savaient plus la provenance.

Je me suis assez longuement étendu sur ce codex „Gerardimontanus" parce qu'il me semblait qu'il en valait la peine. M. Veratti peut voir une fois de plus que ce fut de Hollande que les manuscrits de l'Imitation ont été introduits en Belgique et en France. Il peut voir aussi par l'histoire de ce codex, ainsi que par le codex Thévenot, comment les paléographes les plus renommés se trompent parfois: dom Mabillon a daté du 14ième siècle deux manuscrits dont l'un ne fut fait qu'après 1424 et l'autre même après 1441. M. Veratti peut voir que l'on a voulu combattre Thomas à Kempis par des manuscrits copiés sur son autographe lui-même. Puisse l'éminent professeur y songer bien toutes les fois qu'il voudra encore se prévaloir de son codex de Advocatis, où, pour ne pas parler de beaucoup d'autres choses, il voit figurer aussi le traité *De meditatione cordis*, composé, comme tout le monde le sait, par le chancelier de Paris qui s'appelait Gerson ou Gersen! Puisse-t-il en venir à reconnaître que les procès-verbaux des paléographes sont toujours à refaire d'après les faits historiques bien avérés!

La troisième version, dont il fait sa grosse pièce de résistance et dont pour cela il traite fort longuement, c'est une traduction italienne, ou proprement toscane, éditée d'après de vieux manuscrits l'an 1844 à Modène par le professeur Parenti. Il s'évertue de prouver d'abord philologiquement et ensuite critiquement, que cette version-là du moins fut faite avant que Thomas eût pu en composer l'original.

Voici la preuve philologique: „Peritis in arte credendum est", c'est là une règle inviolable. Or, les académiciens *della Crusca* ont formellement déclaré que la dite version est „testo di lingua"; l'éminent professeur Parenti, vénéré de tous, la leur avait présentée comme une œuvre toscane probablement du quatorzième, ou certes du commencement du quinzième siècle; M. Carlo Negroni, non moins versé dans ces études, a même été d'avis „que cette traduction doit se rapporter plutôt à la première qu'à la seconde moitié du siècle d'or" (14ième siècle). Et voilà M. Veratti qui conclut: „Donc l'argument philologique subsiste (sta) dans toute sa force".

D'autres mortels, comme moi, seront peu convaincus de la force de l'argumentation. Ils diront qu'il faut en croire les „peritis in arte", quand ceux-ci savent prouver ce qu'ils avancent. Aussi mon digne adversaire a-t-il la bonté de me suggérer lui-même les moyens

de démolir tout son échafaudage. Il nous apprend qu'en appelant tel ou tel livre „testo di lingua", les académiciens *della Crusca* n'entendent nullement dire toujours que ce livre ait été écrit au 14ième siècle. Quant à MM. Parenti et Negroni, ils ne se sont pas souciés de confirmer leurs avis par des preuves; le dernier a même eu la sincérité de se donner lui-même un brevet d'incompétence en cette matière, ayant écrit à M. Veratti: „D'après mon peu d'expérience des écrits du 14ième siècle, il me paraît toujours que cette traduction doit plutôt se rapporter à la première qu'à la seconde moitié du siècle d'or".

Passons à l'argument critique. La version toscane ne s'accorde pas toujours avec le texte latin que présente l'autographe de Thomas de l'an 1441, ni avec le texte du codex d'Arona ou celui du codex „De advocatis". Elle s'accorde cependant plus souvent avec les deux derniers qu'avec le premier. Le savant professeur en conclut que la traduction a été faite avant que Thomas à Kempis ait pu en composer l'original. Ici derechef mon digne adversaire a eu soin de m'aider à le réfuter. Il remarque que la différence entre la version et le texte de Thomas peut s'expliquer aisément d'une autre manière; que même en traduisant à la lettre on peut se permettre quelques légers changements; que le traducteur toscan s'est permis une liberté assez grande, tellement qu'„en trop d'endroits" il a abrégé et condensé plusieurs périodes du texte en une seule période. N'importe: une version si incorrecte, si arbitraire, si infidèle en un mot, d'après le témoignage de M. Veratti lui-même, doit prouver, selon M. Veratti, que ce n'est pas Thomas à Kempis qui en a composé l'original.

L'éminent professeur a oublié de noter qu'à la tête du codex florentin de cette version on lit en toutes lettres l'inscription: „Incomincia ellibro devoto et utile conposto da mess: giovanni gersone cancelliere di parisio, della imitatione di cristo et del dispregio di tutte le cose del mondo". Le codex lui-même par conséquent ne veut être aucunement du 14ième siècle [1]).

Dans ses observations sur cette version, M. Veratti n'a pu s'abstenir de noter que les mots de l'Imitation: „ut possis benigne portare" (L. 1, c. 16, n. 1) sont rendus à la lettre par: „acciocchè tu possi *benignemente* sopportare". „Il appert de là, dit-il, qu'un italien en écrivant en latin, pouvait donner cette signification au „benigne". Un belge aurait-il pu le faire aussi?" Je puis apprendre au savant

---

1) Voir sur ce codex Santini, *I diritti di Tommaso da Kempis*, I, 105—109.

italien que le traducteur de Windesheim a mis: „dattu di guetlic liden moges" et celui du codex Viennois, évidemment postérieur: dat gyt guetelic moeget lyden", et je puis lui assurer que ce „guetlic" ou „guetelic" était parfaitement hollandais. Plus haut (pag. 69) il a pu voir déjà un passage de Jean Busch, cité par moi, où le mot „benigne" signifie aussi „de bonne grâce".

A la fin de son opuscule le savant professeur se permet, dit-il, d'exposer une pensée concernant le titre „De Imitatione Christi". Ce titre latin était, à son avis, de tout point naturel, à quelque nation qu'ait appartenu l'auteur, parce que s. Paul a écrit: „Imitatores mei estote, sicut et ego Christi", et que notre Seigneur lui-même a dit: „Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis". Mais un teuton (un individio di langua teutonica), pense-t-il, n'aurait pas formulé cette idée-là précisément ainsi. Un allemand eût plutôt dit *nachahmen* que *nachfolgen*, et un hollandais, plutòt *namaken* que *navolgen*; enfin, il lui semble très vraisemblable (a me sembra assai verisimile), que si en Allemagne ou dans les Pays-Bas, on eût donné un titre commun aux quatre livres de l'Imitation, ce titre aurait été plutôt *De Sequela Christi* que *De Imitatione Christi*". Comme il y a de malheureuses bévues dans ce passage et dans cette argumentation de M. Veratti!

D'abord il a prouvé une fois de plus qu'il sait bien peu d'allemand et de hollandais. Pour traduire l'idée d'„imitari Christum" nous ne pouvons dire *Christus nachahmen* et *Christus namaken*; ces expressions seraient tout simplement risibles. Nous devons dire *Christus nachfolgen*, *Christus navolgen*. Ensuite M. Veratti n'a pas vu que notre Seigneur en disant: „Qui sequitur me, non ambulat in tenebris" n'a nullement voulu dire: „Celui qui m'imite"; il a voulu dire: „Celui qui me suit". Donc en italien aussi il faut traduire: „Chi me segue". Par conséquent, le titre d'„Imitatio Christi" était sous la plume ainsi que dans la bouche d'un allemand ou d'un hollandais tout aussi naturel que sous la plume et dans la bouche d'un italien. Et pour traduire le „Qui sequitur me" un italien devait dire *De Sequela Christi* tout aussi bien qu'un allemand ou un hollandais. Le savant professeur italien verra par ceci de nouveau, j'espère, que si l'on veut défendre Gersen, il faut que l'on ait soin avant tout d'éviter la question philologique.

Je ne sais pas si M. Veratti changera d'opinion après avoir lu cet écrit. Je me flatte pourtant qu'il s'inclinera devant Thomas à Kempis, et qu'il n'aura plus même une ombre de doute, quand j'aurai publié mes *Nouvelles Vindiciae Kempenses*, *spécialement en réponse au P. Denifle.*